

La Chronique de L'Oppidum

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT - Numéro 131 - Avril 2024
ISSN 1168.7908 - Le numéro 5 € - Abonnement 15 € - Imprimerie spéciale ASCOT
Directeur de publication : Jean-Louis Amblard - Dépôt légal : deuxième trimestre 2024



Lettre ouverte à Matthieu POUX

*Professeur d'archéologie romaine et gallo-romaine
à l'université Lumière Lyon 2*

Directeur scientifique des fouilles de l'oppidum de Corent (63) depuis 2001

au sujet de sa récente publication

« L'oppidum fortifié de Corent (Néolithique Moyen, Bronze final, La Tène finale) »

parue en novembre 2023

et de sa conférence

**« Corent, Gondole, Gergovie... et les Martres-de-Veyre :
une histoire plurimillénaire »**

donnée aux Martres-de-Veyre le 22 décembre 2023

Lettre ouverte pages 12 à 32

Présentation de la publication pages 6 à 11

par Philippe GRAS

Sommaire

Préambule	3
Chronologie des périodes archéologiques	4
Carte des sites et des lieux évoqués dans le bassin clermontois	5
<u>Présentation de la publication de Matthieu Poux</u>	6
• Des fortifications néolithiques, du Bronze final et de La Tène finale	6
• Occupations au Néolithique, au Bronze final et à La Tène finale	7
• Les remparts de Gergovie et de Gondole	8
• Chronologie et statuts respectifs des sites de Corent, Gondole et Gergovie	8
• Occupations au I ^{er} Âge du Fer et à l'époque gallo-romaine	9
• Indices de fréquentations entre les occupations	10
• Les sites du Bay et du Lot	10
• Abandon de la théorie multipolaire et hypothèse d'une <i>dipolis</i> Corent-Gondole	10
• Hypothèses sur la question de Gergovie	11
<u>Lettre ouverte à Matthieu Poux</u>	12
I – Datation du rempart de Gergovie/Merdogne	12
1. Les fortifications	13
2. Le trait de <i>scorpio</i>	14
II – L'aspect philologique et le <i>De Bello Gallico</i>	15
1. Contradictions entre le site officiel de Gergovie et le <i>De Bello Gallico</i>	15
2. Au sujet de Christian Goudineau	17
3. Hypothèses hautement improbables	18
III – Raisons supposées du choix de Gergovie/Merdogne comme site refuge	20
IV – Archéologie laténienne du plateau des Côtes de Clermont	21
1. Une occupation au II ^e âge du Fer (période laténienne) sur les Côtes	21
2. Réalités du terrain et surfaces fouillées	22
3. Les interventions de 2003-2004	24
4. Les monnaies gauloises des Côtes	25
• <i>Des monnaies gauloises réellement découvertes sur les Côtes</i>	25
• <i>Remarques sur les monnaies gauloises des Côtes</i>	27
V – Conclusion	29
Planche des monnaies gauloises des Côtes	30
Tableau d'inventaire et de découverte des monnaies gauloises des Côtes	31

Préambule

Ce numéro spécial de *La Chronique de l'Oppidum* est entièrement consacré à la publication d'une lettre ouverte à Matthieu Poux, à propos de son récent ouvrage « *L'OPPIDUM FORTIFIÉ DE CORENT (Néolithique Moyen, Bronze final, La Tène finale)* » et de sa conférence sur le même thème donnée aux Martres-de-Veyre (63) le 22 décembre dernier .

Cette lettre ouverte, commençant en page 12, est précédée d'une présentation dudit ouvrage.

Celui-ci est placé sous la direction conjointe de Matthieu Poux et Thomas Cerisay, doctorant contractuel à l'université Lumière Lyon 2, et auquel vingt-quatre archéologues ou autres chercheurs ont contribué.

Mais si nous nous adressons uniquement au professeur d'archéologie lyonnais, outre le fait que ce dernier est l'initiateur et le principal auteur de cette publication, c'est parce que les différents points qui nous posent problème, tournant tous autour de la question de Gergovie, ont été entièrement écrits par Matthieu Poux, « *qui en assume seul la responsabilité* » (cf. Introduction de l'ouvrage p. 17), et parce que nous réagissons également à certains de ses propos tenus sur le site des Côtes lors de sa conférence de décembre 2023.

➔ **L'OPPIDUM FORTIFIÉ DE CORENT (Néolithique Moyen, Bronze final, La Tène finale)**, sous la direction de Matthieu POUX et Thomas CERISAY, éditions Mergoïl, collection Protohistoire Européenne, série *Oppidum* de Corent II, Drémil-Lafage, novembre 2023.

Avec la collaboration et les contributions de Lucie d'Aguanno, Ambrine Bouchène, William Buttler, Nicolas Cayré, Candice Chany, Florian Couderc, Bertrand Dousteysier, Nicolas Dubreu, Hélène Duchamp, Thomas Eydaleine, Julien Guillemoteau, Eloïse Guyon, Katherine Gruel, Romain Lauranson, Anaïs Lecêtre, Sylvain Mader, Antoine Meiraud, Pierre-Yves Milcent, Audrey Pranyies, Rémy Ranouil, David Romeuf, Louis-Marie Sanial Aujard Catot, François-Xavier Simon, Alyssa Turgis, Manon Vallée et Franck Vautier.

Préfaces de Ian B. Ralston et Sophie Krausz.

➤ <https://www.editions-mergoil.com/serie-oppidum-de-corent/340-loppidum-fortifie-de-corent-9782355181382.html>.



➔ Liens sur la conférence :

(1) <https://www.youtube.com/@LUERN-LaboUniv>.

(2) <https://www.youtube.com/watch?v=CdnJedCkDYQ>.

Chronologie des périodes archéologiques évoquées dans le présent numéro

NÉOLITHIQUE	6000 – 2200 av. J.-C
Néolithique ancien	6000 – 4800 av. J.-C.
Néolithique moyen	4800 – 3000 av. J.-C.
Néolithique final	3000 – 2200 av. J.-C.
ÂGE DU BRONZE	2200 – 800 av. J.-C.
Bronze ancien	2200 – 1600 av. J.-C.
Bronze moyen	1600 – 1400 av. J.-C.
Bronze final	1400 – 800 av. J.-C.
ÂGE DU FER	800 – 30 av. J.-C.
Premier âge du Fer (Hallstatt / période hallstattienne)	800 – 450 av. J.-C.
Second âge du Fer (La Tène / période laténienne)	450 – 30 av. J.-C.
La Tène ancienne (La Tène A/B)	450 – 250 av. J.-C.
La Tène moyenne (La Tène C)	250 – 140 av. J.-C.
La Tène finale (La Tène D)	140 – 30 av. J.-C.
La Tène D1a	140 – 110 av. J.-C.
La Tène D1b	110 – 80 av. J.-C.
La Tène D2a	80 – 50 av. J.-C.
La Tène D2b	50 – 30 av. J.-C.
ÉPOQUE GALLO-ROMAINE	30 av. J.-C. - 500
Haut-Empire	30 av. J.-C. - 284 (ou 235)
Période augustéenne	27 av. J.-C. - 14 apr. J.-C.
Bas-Empire	284 (ou 235) - 500



PRÉSENTATION DE LA PUBLICATION

Sous la signature principale de Matthieu Poux, professeur d'archéologie franco-suisse à l'Université Lumière Lyon 2 et responsable des fouilles de Corent depuis 2001, un important et volumineux ouvrage (490 pages) – « *L'Oppidum fortifié de Corent (Néolithique Moyen, Bronze final, La Tène finale)* » –, principalement consacré aux fortifications successives dudit site archéologique, est récemment paru (novembre 2023) aux éditions Mergoïl, dans la collection « Protohistoire européenne ». Il s'agit du deuxième volume de la série « *Oppidum de Corent* », le premier, paru en 2019, étant consacré au mobilier métallique de l'agglomération gauloise¹. D'autres ouvrages de cette série – sur les céramiques de l'oppidum, les monnaies, l'agglomération gallo-romaine ou le théâtre/édifice d'assemblée – sont d'ailleurs annoncés².

Des fortifications néolithiques, du Bronze final et de La Tène finale

Après une présentation du contexte géologique du plateau de Corent (localisé sur les communes de Veyre-Monton et de Corent, et qui s'étend sur 65-70 hectares), un historique des recherches depuis le début du 19^{ème} siècle et des explications sur les techniques modernes (LIDAR, prospections géophysiques) ayant permis de repérer certains vestiges archéologiques par des moyens non intrusifs, et notamment ceux d'éventuels remparts, le cœur de l'ouvrage (plus de 300 pages) est ensuite consacré aux différentes fortifications découvertes lors des dernières campagnes de fouilles sur le site (2017, 2018, 2019 et 2021), la première datant du Néolithique Moyen (début du IV^e millénaire av. J.-C.), la suivante du Bronze final (X^e-IX^e siècle av. J.-C.) et la troisième de la toute fin de l'âge de Fer, à La Tène finale (fin II^e-I^{er} siècle av. J.-C.).

La fortification néolithique devait se présenter comme une vaste enceinte enclosant 3 à 5 hectares et comportant deux à quatre rangées de palissade implantées sur une levée de terre. À l'époque du Bronze final, il s'agissait d'un rempart à fondation empierrée et ossature interne en bois, combinant poutres horizontales et verticales avec un parement en pierre sèche, et comblé de terre et de pierraille. Cette fortification devait simplement exister à l'ouest du plateau, afin de barrer son côté le plus accessible.

Le rempart de La Tène finale, comportant les mêmes matériaux que son prédécesseur, appartenait à une variante de *murus gallicus*, type de rempart en terre et pierraille renforcé par un parement en pierre sèche et des poutres longitudinales et transversales entrecroisées.



Tranchée de fouille ayant permis de repérer les remparts du Bronze final et de La Tène finale sur le plateau de Corent (sud-ouest), élargie à l'endroit où se trouvent les fondations de la « tour » gauloise
(Journée portes ouvertes du 27 août 2021)
Photographie de J.-L. Amblard / ASCOT – 2021

¹ Cette publication est disponible en téléchargement sur le site des éditions Mergoïl : <https://www.editions-mergoil.com/fr/serie-oppidum-de-corent/226-caracterisation-des-assemblages-metalliques-dune-agglomeration-celtique-9782355180637.html>.

² La troisième publication de cette série, parue en janvier 2024 et écrite par Romain Lauranson, est consacrée aux céramiques : « *Céramologie d'un oppidum arverne Chronologie et fonction de la vaisselle céramique du site de Corent (63), II^e s. av. n. è. - II^e s. de n. è.* » : <https://www.editions-mergoil.com/fr/serie-oppidum-de-corent/343-ceramologie-d-un-oppidum-arverne-9782355181419.html>.

Si, depuis le début des recherches, de multiples publications sont parues dans des revues scientifiques spécialisées et des journaux grand public, la première monographie scientifique sur le site de Corent, consacré à son sanctuaire, a fait l'objet, en 2016, du 62^e supplément de « Gallia », série de référence du CNRS pour l'archéologie – cf. présentation dans *La Chronique de l'Oppidum* N° 100, journal d'information trimestriel de l'ASCOT, p. 11 : <http://www.gergovie.fr/htmfr/documents/N100%20.pdf>.

Aucune fiche en fer, servant à relier les poutres entre elles, n'a été découverte. Cependant, si ce type de fixation était courant pour les *murus gallicus*, il n'était pas pour autant systématique, des chevilles en bois pouvant par exemple remplir ce rôle (l'état des recherches sur Corent ne permet pas d'émettre une conclusion définitive à ce sujet).¹ Fouillé simplement sur deux zones, au nord et au sud-ouest du site, des prospections de terrain et des études – notamment cartographiques avec la découverte d'un exceptionnel plan cadastral de 1777 – ont toutefois permis de repérer les vestiges du rempart laténien sous un mur d'enceinte moderne, remontant au moins au XVIII^e siècle. Les résultats de ces investigations semblent montrer que ce rempart entourait une grande partie de l'*oppidum*, sinon sa totalité.

Deux phases de construction ont pu en être distinguées : une première fortification à la fin du II^e siècle avant notre ère (dont les vestiges ne permettent pas de dire s'il s'agissait alors d'un rempart à poutrage interne), puis une reconstruction autour de 80/75 av. J.-C., la première phase ayant seulement été mise en évidence au cours de la fouille réalisée côté nord. De profondes fondations, mises au jour sur la partie arrière des vestiges du rempart sud-ouest, ont été interprétées par Matthieu Poux comme celles d'une haute tour de guet quadrangulaire, dont l'emplacement et le mode de construction, en cloisons de bois remplies de terre, en feraient jusqu'à ce jour un exemple unique pour les *oppida* celtiques.

Occupations au Néolithique, au Bronze final et à La Tène finale

Ces trois fortifications datent d'époques correspondant à une forte occupation du site.

Son occupation initiale semble se placer au Néolithique Moyen sous la forme d'un habitat enclos, dont la partie sud-ouest de l'enceinte se situait au niveau du futur sanctuaire laténien.

Au Bronze final, on constate une première urbanisation du plateau, des bâtiments s'étendant sur une cinquantaine d'hectares, ce qui, pour cette époque, est exceptionnel et constitue la plus importante agglomération connue à ce jour sur le territoire français. Les vestiges mis au jour témoignent d'une importante activité économique (cultures de céréales, élevage, productions artisanales spécialisées) et désignent un lieu de pouvoir (importation d'objets de prestige « exotiques » révélant la présence d'individus appartenant à l'élite).

L'*oppidum* fortifié de La Tène finale, véritable ville comportant un important centre public (sanctuaire, hémicycle d'assemblée, vaste esplanade devant le sanctuaire), des résidences aristocratiques, un atelier monétaire, des lieux réservés aux activités commerciales et artisanales, s'étendant sur une soixantaine d'hectares soit la quasi-totalité du plateau, peut sans aucun doute être identifié à la capitale des Arvernes de la fin du II^e siècle av. J.-C. jusqu'à la conquête romaine.

En raison de ses vestiges exceptionnels, l'*oppidum* de Corent est ainsi devenu un site de référence pour l'étude des *oppida* à l'échelle européenne, au même titre que *Bibracte* (Mont-Beuvray), *Moulay* (Mayenne), le *Titelberg* (Luxembourg) ou *Manching* (Haute-Bavière, Allemagne).



Parc archéologique du plateau de Corent (en 2015), à l'emplacement de l'ancien centre public de l'*oppidum* : au premier plan, aménagement paysager évoquant l'hémicycle d'assemblée gaulois devenu théâtre gallo-romain. Au second plan, au niveau des deux arbres, un mur en pierre sèche entoure l'aménagement paysager du sanctuaire laténien/gallo-romain. Devant l'entrée du sanctuaire (du côté du camion), se situait une vaste esplanade. Au fond, on distingue la Chaîne des Puys et notamment le Puy de Dôme.

Photographie de Ph. Gras / ASCOT – 2015

¹ Pour une analyse du passage du *De Bello Gallico* où César décrit un *murus gallicus* : cf. Colette Doco-Rochegude « *Le "murus gallicus" du "Bello Gallico" selon César (livre VII § 23)* », dans *La Chronique de l'Oppidum* N° 109, journal d'information trimestriel de l'ASCOT, août 2018, pp. 17-19 : <http://www.gergovie.fr/htmlfr/documents/N%20109.pdf>.

Les remparts de Gergovie et de Gondole

Pour chacune de ces périodes, une synthèse sur l'occupation du site permet de remettre ces différents remparts dans le contexte archéologique du plateau de Corent, mais aussi dans leur contexte local et régional (voire national et européen). Matthieu Poux analyse ainsi les données relatives aux fouilles des remparts de Gergovie et de Gondole, proposant pour ces ouvrages ses propres hypothèses et datations, affirmant notamment que celui de Gergovie a sans doute été bâti peu de temps avant la bataille. Alors que les fortifications de Corent et Gondole (*oppidum* de plaine situé sur l'Allier, à environ 6 km au nord de Corent) appartenaient aux deux types de remparts qu'on trouve de manière quasi-exclusive en « Gaule chevelue », d'une part les remparts à poutrage interne pour Corent et d'autre part les remparts de type Fécamp (énorme levée de terre précédée d'un immense fossé) pour Gondole, la fortification de Gergovie était totalement atypique et unique pour la Gaule indépendante (seulement deux exemples connus en méditerranée occidentale : l'un en Catalogne espagnole et l'autre à Mouriès dans l'arrière-pays marseillais).

Il s'agissait en effet d'un type de rempart de tradition hellénistique, dit « mur à éperons », construit intégralement en pierre sèche : des murs perpendiculaires venaient s'appuyer sur l'enceinte et permettaient d'élargir le chemin de ronde à moindre frais grâce à un plancher en bois, ce type de rempart pouvant être construit beaucoup plus rapidement qu'un *murus gallicus*, donc adapté à une situation d'urgence comme le siège de Gergovie (l'archéologue lyonnais rejoint sur ce point ses collègues Thomas Pertlwieser et Yann Deberge, responsables des fouilles du rempart de Gergovie dans les années 2000).

Chronologie et statuts respectifs des sites de Corent, Gondole et Gergovie

Le professeur d'archéologie lyonnais fait ensuite part de ses analyses sur la succession, l'interaction et le rôle respectif des sites de Corent, Gondole et Gergovie, en particulier dans les décennies qui ont précédé la guerre des Gaules (80-50 av. J.-C.). Les données accumulées, grâce aux différentes recherches effectuées sur ces sites depuis 30 ans, permettent en effet de dresser un bilan précis de leurs occupations (les superficies fouillées s'élevant à 2,8 ha pour Corent, 1,3 ha pour Gergovie et 0,6 ha pour Gondole).

Gondole, dont la superficie peut être estimée entre 40 et 50 hectares (faubourg extérieur au rempart compris), fondée à La Tène D2a vers 70/60 av. J.-C., était dans un premier temps une agglomération ouverte, avant de bénéficier d'une fortification plus tardivement, bien attestée à La Tène D2b (50-30 av. J.-C.). Matthieu Poux n'est pas certain que ce rempart ait existé lors de la bataille de Gergovie et formule plutôt l'hypothèse de sa possible construction conséquemment aux événements de la guerre des Gaules.

Il trouve en revanche peu convaincante l'hypothèse d'un rempart plus ancien de type *murus gallicus*, qui aurait été recouvert par le rempart à talus massif. En l'état actuel des recherches, il ne considère d'ailleurs pas Gondole comme un *oppidum stricto sensu*, aucun aménagement public réservé à des activités politiques ou religieuses n'ayant pour le moment été mis en évidence.

Sur le plateau de Gergovie, d'une superficie d'environ 70 hectares, toutes les constructions mises au jour, qu'elles soient de nature publique (sanctuaire, places et voiries dallées), résidentielle (« villa Aucler ») ou artisanale (« quartier artisanal », installations derrière la porte ouest) datent du début de l'époque gallo-romaine. En effet, contrairement à Corent, le sanctuaire, fondé ex-nihilo, ne succède pas à un sanctuaire laténien. Datées dans un premier temps de la fin de La Tène D2a (60-50 av. J.-C.) par Peter Jud, responsable des fouilles de la « porte sud », les voiries et les places dallées sont finalement attribuées à La Tène D2b en 2021.

Dans leur publication sur les fortifications de Gergovie, parue en 2019¹, les auteurs et responsables des fouilles des remparts, Yann Deberge et Thomas Pertlwieser, pensent que les dalles employées pour ces aménagements proviennent d'une carrière remblayée située au niveau du rempart ouest. Mais ce rempart ayant été construit sur la carrière, cela signifierait forcément qu'il est postérieur à la guerre des Gaules. Matthieu Poux revient donc à la théorie initiale de ses deux collègues : cette carrière aurait en réalité servi à la construction du mur de fortification au moment du siège de Gergovie.

Pour l'universitaire lyonnais, il n'y a donc pas eu d'occupation importante du plateau avant la conquête césarienne, aucune construction mise au jour n'étant antérieure au rempart. Seuls des « fossés de parcellaire », situés sous les dallages, renvoient à une occupation un peu plus ancienne. Le faciès du mobilier découvert dans ces fossés, pouvant dater de la transition La Tène D2a/La Tène D2b, correspondrait peut-être à une occupation du site lors des événements de 52 av. J.-C.

¹ cf. Yann Deberge et Thomas Pertlwieser « Les fortifications de l'oppidum de Gergovie : bilan historiographique & nouvelles recherches », Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, collection Terra Mater, 2019.

L'étude de certains types de mobilier – monnaies gauloises, mobilier d'importation (amphores, céramiques), fibules¹, armement – permettent en effet de cerner au mieux la chronologie et le statut de chacun des trois sites :

- Les monnaies sont révélatrices du rôle politique et économique des *oppida*. Corent apparaît de fait comme le principal site d'émission et d'échange du territoire arverne de la fin du II^e siècle av. J.-C. au milieu du I^{er} siècle avant notre ère, cette fonction étant manifestement remplie par Gergovie après la guerre des Gaules. Le fait que près d'un tiers des monnaies gauloises découvertes à Gergovie aient été émises antérieurement à la conquête montre simplement qu'elles ont circulé pendant une longue période et ne signifie nullement une occupation importante du site avant 52 av. J.-C., ces monnaies se trouvant systématiquement associées à des vestiges de la seconde moitié du I^{er} siècle avant notre ère.
- Avant la conquête, Corent et Gondole sont les deux plus gros centres arvernes d'importation d'amphores vinaïres (Dressel 1). La masse d'amphores mises au jour à Gondole, presque trois fois inférieure à celle provenant de Corent (rapportée à la surface fouillée), pourrait y indiquer des échanges commerciaux moins intenses, ainsi qu'une moindre présence des élites aristocratiques. En revanche, le faible nombre d'amphores découvertes à Gergovie et leur faciès postérieur à la conquête s'oppose à une occupation du site avant le milieu du I^{er} siècle av. J.-C. (ce faible nombre est cohérent avec la chute générale des importations d'amphores dans les décennies suivant la guerre des Gaules). Pour Gergovie, les mêmes conclusions s'imposent pour les céramiques.
- Au contraire de Corent ou de Gondole, aucune fibule antérieure à La Tène D2b n'a été mise au jour à Gergovie, ce qui paraît là encore totalement incompatible avec une occupation du site avant la fin de la guerre des Gaules.
- L'armement et l'équipement militaire, qu'ils soient gaulois ou romains (*militaria*), sont plus difficiles à dater avec précision que les types de mobilier précédemment évoqués. L'armement gaulois peut néanmoins nous donner des informations essentielles sur le statut des *oppida*, en révélant une présence plus ou moins importante de l'aristocratie guerrière. De leur côté, les *militaria* romains peuvent indiquer l'implication éventuelle de chacun des trois sites lors de la bataille de Gergovie. Tous les éléments de la panoplie guerrière gauloise sont ainsi présents en nombre à Corent. En revanche, les *militaria* romains y sont plutôt rares et datent en partie de l'époque gallo-romaine, ce qui laisse à penser que l'*oppidum* de Corent ne fut point impliqué d'une manière ou d'une autre dans le siège de Gergovie ou dans ses prémices. Le bilan archéologique est inverse à Gondole : très peu d'armement gaulois et un nombre non négligeable de *militaria* romains, de datation tardo-républicaine, liés à des niveaux d'incendie paraissant contemporains de la guerre des Gaules. À Gergovie, le mobilier militaire gaulois se résume à très peu de chose. Quant aux *militaria* romains découverts sur le plateau, ils sont nettement postérieurs à la guerre des Gaules puisqu'il montrent une occupation du site par l'armée romaine à l'époque augustéenne.

En conséquence, contrairement à Corent, ville/*oppidum* fortifié depuis la fin du II^e siècle av. J.-C. – mais aussi capitale des Arvernes jusqu'à la conquête – le site de Gergovie ne peut être qualifié d'*oppidum* qu'à La Tène D2b, c'est-à-dire après la conquête romaine.

Occupations au I^{er} Âge du Fer et à l'époque gallo-romaine

Enfin, dans la conclusion générale, l'universitaire lyonnais, outre la conclusion proprement dite sur la teneur des écrits qui précèdent, fait le point sur les autres occupations mises en évidence sur le site de Corent. Il s'agit, d'une part, de l'habitat du I^{er} âge de Fer et, d'autre part, de l'agglomération gallo-romaine (succédant à l'*oppidum* gaulois). Ces occupations n'étaient pas pourvus de fortifications (du moins en l'état actuel des recherches pour le I^{er} Âge du Fer). L'occupation au I^{er} âge de Fer (vers 625-510 av. J.-C.), reconnue sur seulement quelques hectares au niveau du futur centre ville de La Tène finale, semble modeste. Selon l'état des connaissances actuelles, les vestiges découverts, montrant essentiellement des activités de nature agro-pastorale ou domestique, ne militent pas pour un centre de pouvoir. Le statut du site à cette époque pourrait cependant avoir été bien plus important qu'il n'y paraît, si les très nombreux silos souterrains (nombre estimé entre 600 et 1500), découverts au nord-est du plateau sur la zone du « lac », étaient bien contemporains, ce qui n'est pas certain. Pour ce qui est de l'occupation gallo-romaine – après un relatif abandon du site dans les deux décennies suivant la conquête césarienne et correspondant à La Tène D2b – on observe une réoccupation des lieux dès les débuts de l'époque augustéenne et un développement de l'agglomération à partir du I^{er} siècle apr. J.-C., les habitations étant alors bâties selon des normes romaines. Le sanctuaire et l'hémicycle d'assemblée (qui devient un théâtre) sont ainsi reconstruits aux mêmes endroits. L'agglomération, qui dépasse tout de même les 20 hectares, n'est pourtant plus qu'une ville secondaire, la capitale de cité des Arvernes étant désormais *Augustonemetum*, située à l'emplacement du Clermont actuel.

¹ Fibule : agrafe en métal servant à attacher le haut des vêtements.

Si les élites ne résident donc plus à Corent, sa population, composée d'artisans et de commerçants liés au site du Lot, paraît néanmoins relativement aisée. L'agglomération perdure jusqu'à la fin du II^e siècle, le sanctuaire étant fréquenté jusqu'à la fin du III^e ou le début du IV^e siècle.

Indices de fréquentations entre les occupations

En dehors des occupations plus ou moins importantes mises en évidence pour le Néolithique Moyen, le Bronze final, le I^{er} Âge du Fer, La Tène finale et la période gallo-romaine, des indices d'occupation ou de fréquentation du plateau existent pour nombre de périodes intermédiaires, notamment sous la forme de dépôts rituels d'objets de prestige à l'âge du Bronze et à l'âge du Fer.

Il faut en particulier signaler la présence de possibles habitats au Bronze ancien et moyen, et surtout la découverte, en 1968, d'une remarquable sépulture collective néolithique sur le site de l'ancienne carrière de pouzzolane, lors de son exploitation (au moins 44 individus inhumés, cette sépulture datant d'une phase plus récente du Néolithique que l'habitat fortifié).

Les sites du Bay et du Lot

Matthieu Poux évoque également des habitats de plaine ayant eu des relations évidentes avec le site de hauteur de Corent. Il en est ainsi du site du Bay (commune des Martres-de-Veyre), situé au pied du plateau de Corent dans une boucle de l'Allier, très certainement le port de l'*oppidum* entre 120/110 et 90/80 av. J.-C., de l'*oppidum* de Gondole (commune du Cendre), qui succéderait à ce dernier site vers 80/70 avant notre ère, et enfin du site du Lot (commune des Martres-de-Veyre), situé dans la même boucle de l'Allier que Le Bay mais plus au nord, très important centre de production artisanale durant la période gallo-romaine (notamment de céramique sigillée) et surtout connu pour ses sépultures extrêmement bien conservées.

Abandon de la théorie multipolaire et hypothèse d'une *dipolis* Corent-Gondole

Puis l'archéologue franco-suisse explique pourquoi il abandonne sa théorie d'une cité multipolaire qui, durant la guerre des Gaules, aurait englobé les trois sites de Corent, Gondole et Gergovie. Cette théorie, précisément formulée dès 2005 dans différentes publications¹, se présentait schématiquement de la façon suivante : l'*oppidum* de Corent aurait correspondu au centre politique, religieux et monétaire des Arvernes, celui de Gondole à la zone portuaire doublée d'un établissement artisanal et commercial, le site de Gergovie, peu occupé à l'époque de la guerre des Gaules, n'étant qu'une citadelle militaire.

L'ensemble de ces trois sites aurait ainsi constitué la capitale des Arvernes, la dénomination de « Gergovie » pouvant éventuellement s'appliquer à cet ensemble. César n'aurait donc pas assiégé la ville de Gergovie proprement dite, mais seulement sa citadelle.

Selon Matthieu Poux, les importantes fouilles archéologiques qui, depuis, se sont poursuivies sur ces trois *oppida*, ont toutefois rendu caduque sa théorie multipolaire, en particulier celles réalisées de manière continue sur Gergovie depuis 2001² et qui n'ont toujours pas permis d'y mettre en évidence une occupation avant la fin des années 50 av. J.-C.

Sa nouvelle hypothèse, s'appuyant sur plusieurs exemples historiques et archéologiques, notamment celui de Toulouse, exclut par conséquent le site de Gergovie qui n'est devenu une ville, un *oppidum*, qu'après la conquête romaine : durant La Tène D2a (80/70-50 av. J.-C.), qui englobe la période de la guerre des Gaules, l'*oppidum* de Corent – chef-lieu des Arvernes depuis la fin du II^e siècle av. J.-C., suite à l'abandon de l'agglomération d'« Aulnat-Gandaillat » – aurait ainsi constitué une même ville avec le site de Gondole, éloigné d'environ 6 km, ville qu'il qualifie de « *dipolis* » ou « duopole ». Cette *dipolis*, capitale des Arvernes jusqu'à la bataille de Gergovie, pourrait correspondre à la localité de *Nemôssos*, que l'auteur grec Strabon (vers 63 av. J.-C. – 23 apr. J.-C.) qualifie de « métropole » des Arvernes et qu'il situe sur un « fleuve ».

Deux autres possibilités sur la dénomination ancienne du plateau de Corent sont également évoquées :

- *Mons Arvernicus*, toponyme latin pouvant désigner un chef-lieu ou une divinité tutélaire.
- *Correnno*, mot gaulois dont dérive le nom actuel de Corent, qui semble indiquer des espaces enclos, voire des sites de hauteur fortifiés à l'âge du Fer.

¹ cf. Matthieu Poux « *Convergence et confrontation. Processus d'urbanisation et conquête romaine en territoire arverne (II^e s. av. J.-C./I^{er} apr. J.-C.)* », Mémoire d'Habilitation à diriger des recherches (dir. D. Garcia), Université de Provence, 2005. / Matthieu Poux (sous la direction de) « *Corent. Voyage au cœur d'une ville gauloise* », éditions Errance, Paris, 2012.

² **2001 à 2008** : fortifications / **2002 et 2011** : opérations préventives (à l'est du plateau) / **2006 à 2010, 2012** : sanctuaire – **2009** : voirie / **2013 à 2019, 2021** (2020 : Covid) : porte sud et place dallée / **2022 et 2023** (fouille programmée pour 2024 et 2025) : quartier des artisans.

Hypothèses sur la question de Gergovie

Dans la partie finale de sa conclusion (intitulée « *Quid Gergoviae ?* »), Matthieu Poux se demande par conséquent pourquoi Vercingétorix choisit de se réfugier sur un site non ou peu occupé jusqu'alors et pour quelle raison César n'évoque pas les *oppida* voisins de Corent et de Gondole, formulant de ce fait plusieurs hypothèses, tout en déclarant le texte césarien impropre à restituer la topographie du site de la bataille et le déroulement précis des opérations.

Datés du milieu du I^{er} siècle av. J.-C., le soudain abandon de la ville de Corent (caves, puits, citernes condamnés et comblés) et les niveaux d'incendie du site de Gondole témoigneraient-ils de la stratégie de la « terre brûlée » initiée par le roi arverne chez les Bituriges et ainsi appliquée dans son propre pays, précédant immédiatement l'occupation du plateau de Gergovie et des hauteurs voisines par l'armée gauloise et les diverses populations ?

La « ville imprenable » – l'« *urbs/oppidum* » qu'il aperçoit en arrivant près de Gergovie – et la forteresse assiégée correspondent-ils à un seul et même site, ou bien à deux lieux différents qui seraient respectivement Corent et Gergovie ?

Bien que Matthieu Poux, s'appuyant sur les auteurs latins, ait toujours insisté sur le fait qu'un *oppidum* désignait bien une ville, qu'elle soit fortifiée ou non, le terme d'« *oppidum* », employé par César pour Gergovie, ne désignerait-il pas plutôt un simple lieu de refuge fortifié et inhabité en temps de paix, comme le proconsul le signale par ailleurs pour les Bretons ?

Ou alors, César, mal informé, aurait-il cru assiéger une vraie ville, un réel *oppidum*, confondant de ce fait le site de Gergovie avec la capitale des Arvernes, autrement dit avec l'*oppidum* de Corent ? Serait-il tombé dans un piège tendu par Vercingétorix, piège consistant à attirer les légions romaines sous Gergovie dans le but de les « fixer » et de les « épuiser », le site de Gergovie ayant été préféré à celui de Corent en raison de sa position, considérée comme encore plus impressionnante et inexpugnable que la capitale des Arvernes ?



Tranchée de fouille ayant permis de repérer les remparts du Bronze final et de La Tène finale sur le plateau de Corent (sud-ouest)
(Journée portes ouvertes du 27 août 2021)

Photographie de J.-L. Amblard / ASCOT – 2021

LETTRE OUVERTE À MATTHIEU POUX

Votre dernier ouvrage – « *L'oppidum fortifié de Corent (Néolithique Moyen, Bronze final, La Tène finale)* » – est une remarquable contribution scientifique, non seulement dans le domaine des fortifications néolithiques et protohistoriques, mais aussi parce qu'il constitue une exceptionnelle synthèse sur les occupations du site du Corent et d'autres sites proches, très vraisemblablement liés à celui-ci à la fin de l'âge du Fer et à l'époque gallo-romaine.

Votre étude comparative des trois *oppida* du sud du bassin clermontois – Corent, Gergovie et Gondole – permet de mieux cerner leurs périodes d'occupation et ainsi de remettre en question leurs statuts respectifs, en particulier à l'époque charnière de La Tène D2, correspondant à celle de la guerre des Gaules et de ses conséquences immédiates. Avec force arguments archéologiques, vous démontrez ainsi parfaitement que l'*oppidum* de Corent constituait la capitale des Arvernes jusqu'à la bataille de Gergovie, que Gondole dépendait très vraisemblablement de Corent (succédant au site du Bay) et n'était peut-être pas, du moins dans sa première phase d'occupation jusqu'à la construction du rempart, un *oppidum* au sens strict, c'est-à-dire une ville, mais surtout que le site officiel de Gergovie était très peu occupé, voire pas du tout, à La Tène D2a (80/70-50 av. J.-C.), ce dernier ne devenant réellement un *oppidum* qu'après la conquête.

« Gergovie » n'était donc pas un *oppidum* en 52 av. J.-C. et encore moins la capitale des Arvernes à cette date !

Bien que cette position était plus que sous-entendue dans vos publications et déclarations précédentes, c'est cependant la première fois que vous l'écrivez et surtout le démontrez aussi clairement.

Vous démontrez également que seul des trois sites, Corent possédait de manière certaine des fortifications avant la guerre des Gaules. Si la fourchette de datation du rempart de Gondole ne permet pas d'affirmer s'il existait ou non avant la bataille, votre réponse est en revanche assez claire pour « Gergovie » (pp. 383-384 de votre publication) : ses fortifications auraient été construites dans l'urgence en 52 av. J.-C., au moment du repli de Vercingétorix en territoire arverne devant l'avancée des légions romaines, suite à la bataille d'*Avaricum* (défaite de la coalition gauloise) ; elles ne remonteraient en tout cas pas au-delà de la prise de pouvoir de Vercingétorix chez les Arvernes, durant l'hiver 53-52 av. J.-C.

Et, malheureusement, c'est sur ce dernier point que le bât blesse, car au sein d'une publication pourtant appelée à devenir un ouvrage archéologique de référence – après avoir notamment remis chacun des trois *oppida* à sa vraie place (en fonction des connaissances actuelles) – vous trébuchez sur la datation du rempart du site officiel de Gergovie. Votre conclusion est en effet en totale contradiction avec votre analyse archéologique qui précède et qui démontre pourtant incontestablement qu'aucun rempart n'existait sur Gergovie/Merdogne à l'époque de la bataille de Gergovie, la construction de ses fortifications paraissant même nettement postérieure ! À l'appui de votre conclusion, vous évoquez certes une pointe de trait de *scorpio*¹, découverte en 2007 derrière la porte ouest, mais cet artefact a en réalité été mis au jour dans un contexte archéologique postérieur à la bataille : tel est aussi le cas des autres *militaria* romains découverts sur le plateau de « Gergovie » ou dans son environnement immédiat. La datation du rempart de Gergovie/Merdogne sera ainsi le premier sujet abordé ci-dessous.

En deuxième partie, nous évoquerons la question de Gergovie sous l'angle philologique, tout aussi fondamental que l'aspect archéologique pour traiter de cette problématique, mais que vous refusez pourtant de prendre en compte. Dans la section suivante, nous critiquerons vos explications concernant le choix du plateau de « Gergovie » par rapport à celui de Corent comme site refuge face à l'armée romaine. Enfin, dans la quatrième et dernière partie, nous réagirons de manière argumentée à certains de vos propos excluant le second âge du Fer des périodes d'occupation du plateau des Côtes de Clermont, ainsi qu'à votre silence sur les monnaies gauloises de ce site (propos formulés lors de votre conférence du 22 décembre dernier aux Martres-de-Veyre, en réponse à des questions et remarques de Jean-Louis Amblard, secrétaire de l'ASCOT).

I – Datation du rempart de Gergovie/Merdogne

En archéologie, du moins pour la période concernant la fin du second âge du Fer et le début de l'époque gallo-romaine, on date les vestiges avec une précision de l'ordre du quart de siècle, comme l'a notamment indiqué votre collègue Yann Deberge dans *La Montagne* du 2 janvier dernier (édition du Puy-de-Dôme), précision correspondant aux différentes phases d'occupation du plateau de Corent entre le milieu du II^e siècle av. J.-C. et la fin de l'époque augustéenne (par exemple 80/70-60/50 av. J.-C. pour votre état 2.2 correspondant à la Tène D2a) (cf. note ² p. 13).

¹ Catapulte, machine de guerre romaine d'artillerie balistique à torsion lançant des flèches lourdes, dits traits.

Pourtant, dans cette même publication et dans votre conférence du 22 décembre, vous n'hésitez pas à dater précisément le rempart de Gergovie/Merdogne de 52 (ou 53) av. J.-C. : il aurait ainsi été construit juste avant la bataille de Gergovie !

En fait, vous ne datez pas ce rempart par des arguments archéologiques... Ceux que vous exposez montrent en effet indubitablement que ce dernier a été construit après la guerre des Gaules, à un stade avancé de La Tène D2b (50-30 av. J.-C.).

1 – Les fortifications

Venons-en donc à votre démonstration (cf. pages 381 à 384 de votre ouvrage). Vous semblez d'abord critiquer les conclusions de vos collègues Yann Deberge et Thomas Pertlwieser, fouilleurs des fortifications de Gergovie/Merdogne dans les années 2000, qui datent la partie sud-est du rempart de la transition La Tène D2a/D2b. Vous faites en effet remarquer, à juste titre, que 95 % du mobilier retrouvé est attribuable à La Tène D2b ou à l'époque augustéenne (seuls quelques fragments de céramique étant attribuables à La Tène D2a).

Au niveau de la porte ouest, vous affirmez que seul du mobilier de La Tène D2b a été découvert sur les niveaux d'installation du rempart. Sur le bâti situé à l'arrière de ce rempart (bâtiment, citerne, fosses), vous signalez du mobilier de la fin de La Tène D2a mais surtout diffusé à La Tène D2b et de toute manière associé à des marqueurs caractéristiques de La Tène D2b. Vous datez les niveaux d'utilisation de ce rempart ouest de La Tène D2b à la période augustéenne.

Au sujet de la section sud-ouest du rempart, vous indiquez que ses niveaux de construction et d'utilisation comprennent une très forte majorité de mobilier attribuable à La Tène D2b ou à l'époque augustéenne, le mobilier de La Tène D2a se limitant à 3 tessons.

Vous rappelez ensuite brièvement les principes de la datation archéologique, avec la double règle : représentativité statistique des formes en présence / *terminus postquem* fourni par les éléments les plus récents ; autrement dit le mobilier le plus récent fournit la datation la plus ancienne possible à attribuer aux vestiges découverts. Dans le cas présent, le rempart ne peut donc être plus vieux que les éléments de mobilier les plus récents présents au niveau de l'installation et de la construction du rempart. On s'attendrait donc à ce vous concluiez que la construction du rempart ne se place pas avant La Tène D2b, la rareté du mobilier fabriqué à La Tène D2a la plaçant même vraisemblablement à un stade avancé de La Tène D2b, sans doute à sa transition avec l'époque augustéenne. Or, vous vous prononcez au contraire pour une construction du rempart en 53/52 av. J.-C., autrement dit à la toute fin de La Tène D2a ! Soit sensiblement la même datation que celle avancée par Yann Deberge et Thomas Pertlwieser, datation que vous paraissiez néanmoins contester plus haut !

Aussitôt après, vous soulignez pourtant que les éléments de mobilier de La Tène D2a, ne représentant que 5 à 10 % des effectifs de mobilier du rempart et étant, de plus, systématiquement associés à des marqueurs de La Tène D2b ou/et augustéens, doivent par conséquent être considérés comme des éléments de mobilier résiduels ! Vous devriez donc logiquement attribuer la construction du rempart à une période postérieure à La Tène D2a et, par conséquent, à la bataille de Gergovie. Mais au lieu de conclure d'une manière logique, vous préférez rappeler que le rempart (sud-ouest) de Corent est quant à lui bien daté de La Tène D2a avec des centaines de tessons de cette période, pour seulement quelques tessons de La Tène D1 au niveau de son installation. Drôle d'exemple comparatif, car si vous aviez daté le rempart de Corent comme celui de Gergovie/Merdogne, vous auriez logiquement dû l'attribuer à La Tène D1 !

Nous nous sommes donc sérieusement demandé, à cet instant précis de lecture, si vous croyez réellement à ce que vous avez écrit au sujet de la datation des fortifications du site officiel de Gergovie ; si, n'ayant osé dire ce que vous pensez réellement, vous laissez au lecteur initié le soin de conclure ; ou, alors, qu'étant, malgré tout, toujours persuadé que la *Gergovia* de César se situait bien sur le plateau de Merdogne, vous vous accrochez désespérément au dogme napoléonien.

Et c'est bien cette dernière solution que vous semblez adopter dans le paragraphe suivant, en abandonnant subitement votre analyse archéologique, pour affirmer que le rempart de Gergovie/Merdogne a forcément été « impliqué » dans les événements de 52 av. J.-C. et que son édification est donc nécessairement antérieure à la bataille, contredisant ainsi une seconde fois votre analyse des données archéologiques du rempart !

² cf. notamment Matthieu Demierre « *Caractérisation des assemblages métalliques d'une agglomération celtique le centre-ville de l'oppidum de Corent (Puy-de-Dôme, France)*, éditions Mergoïl, collection Protohistoire Européenne, série *Oppidum de Corent I*, Drémil-Lafage, 2019, pp. 35-38 : <https://www.editions-mergoil.com/fr/serir-oppidum-de-corent/226-caracterisation-des-assemblages-metalliques-dune-agglomeration-celtique-9782355180637.html>.

Et vous évoquez comme seul argument de datation la pointe de trait de *scorpio* retrouvé planté en 2007 au niveau de la porte ouest, ce qui est en totale contradiction avec ce que vous avez écrit plus haut au sujet du bâti situé à l'arrière de ce même rempart (comprenant bâtiment, citerne et fosses), qui date selon vous de La Tène D2b, l'armature du trait ayant justement été retrouvée planté dans une de ces fosses !

Pour conclure en quelques mots, votre datation du rempart de Gergovie/Merdogne n'est donc aucunement conforme à votre démonstration archéologique ! Dans votre ouvrage, vous avez pourtant franchi un pas décisif en écrivant qu'aucun *oppidum* (c'est-à-dire aucune ville) n'existait sur « Gergovie » à l'époque de la bataille, mais vous avez néanmoins décidé de lui laisser le rempart, sans quoi...

2 – Le trait de scorpio

Pour unique preuve archéologique que la bataille s'est bien déroulée sur le site, vous signalez donc une pointe de trait de catapulte romain, mais sans le moindre commentaire sur le contexte de sa découverte et sans strictement aucun argument archéologique concernant sa datation ! Nous vous rappellerons donc les éléments suivants. En 2007, à quelques centimètres d'un terrain déjà fouillé en 1937-38, cette pointe de trait de *scorpio* a été retrouvée plantée dans le remplissage d'une fosse, un sédiment limoneux, cette fosse étant elle-même creusée dans un sol aménagé. Dans ce sol, constitué de petits blocs de basalte, a été retrouvé, selon Thomas Piertlwieser et Yann Deberge (les archéologues responsables de la fouille), du mobilier attribuable à une occupation à La Tène D2b, dont une monnaie à légende « EPAD au Guerrier » (ou « EPAD au Légionnaire »), ce type de monnaie étant, de l'avis des spécialistes, dont vous-même, incontestablement postérieur à la guerre des Gaules¹.



Trait de *scorpio* (porte ouest)
Thomas Piertlwieser / ARAFA – 2007 :
<https://arafa.eu/2021/10/07/gergovie-2007-fouille-du-rempart/>

Le comblement de cette fosse étant évidemment plus récent que la fosse elle-même, creusée dans un sol aménagé à La Tène D2b, on ne voit donc pas comment un trait de *scorpio* tiré en 52 avant notre ère aurait pu retomber dans une couche incontestablement postérieure aux années 50 av. J.-C. ! Ce serait là un phénomène physique inédit !

Selon vos collègues Yann Deberge et Thomas Piertlwieser, la phase d'occupation de ce secteur situé derrière la porte ouest, qui a notamment vu l'aménagement d'un bâtiment, d'une citerne et de fosses, dont celle où s'est fiché le trait de *scorpio*, se situe bien à La Tène D2b². Vous reprenez donc à votre compte leur datation, mais tout comme vos deux collègues, vous attribuez la pointe de trait de catapulte à un vestige de la bataille de 52 av. J.-C. !³ Ces derniers laissent néanmoins une toute petite place au doute, ce que vous ne faites pas.

Rappelons que les autres vestiges de *militaria* romains retrouvés sur le plateau de « Gergovie » ou dans son environnement immédiat (en tout cas ceux qui ont pu être archéologiquement datés par leur typologie ou/et leur niveau stratigraphique, soit 124 sur 354), sont à 100 % postérieurs à la guerre des Gaules.

¹ Ces monnaies sont de loin les plus nombreuses sur Gergovie/Merdogne et ont vraisemblablement été émises sur de ce dernier site. EPAD peut être identifié, de l'avis de la plupart des archéologues et historiens, à l'arverne Epasnactos, qualifié par César de « grand ami du peuple romain » (BG, VIII, 44).

² cf. Yann Deberge et Thomas Piertlwieser « *Les fortifications de l'oppidum de Gergovie : bilan historiographique & nouvelles recherches* », Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, collection Terra Mater, 2019, pp. 253-257. / Thomas Piertlwieser et Yann Deberge « *Gergovie 2007. Recherches sur les fortifications de l'Oppidum. Fouille du rempart sud-ouest et de la Porte Ouest (mai/juin 2007)* ». Rapport intermédiaire de fouille pluriannuelle (2005-2008), ARAFA/SRA Auvergne, Mirefleurs/Clermont-Ferrand, février 2008.

³ cf. Philippe Gras « *De l'urgence et de la nécessité de découvrir à Merdogne des « preuves » archéologiques de la bataille de Gergovie* », dans *La Chronique de l'Oppidum* N° 70, journal d'information trimestriel de l'ASCOT, avec la collaboration de Jean-Louis Amblard, septembre 2008, pp. 4-16 : http://www.gergovie.fr/html/fr/pdf/N_70.PDF.

Pour une analyse plus complète du sujet, nous vous renvoyons à cet article de l'ASCOT paru il y a plus de quinze ans. Si, à l'époque, nous nous basions évidemment sur le seul rapport de fouille, qui ne contient pas forcément les analyses et conclusions définitives des responsables d'opération, les conclusions de leur publication, parue en 2019, sont néanmoins restées sensiblement les mêmes. Cet article, malgré quelques formulations maladroites et un ton parfois trop polémique, démontre cependant bien l'interprétation tendancieuse des données archéologiques par les auteurs.

Selon Yann Deberge, 10 datent en effet de La Tène D2b ou de la période augustéenne, 88 sont augustéens et 26 postaugustéens¹, ce qui, pour ce dernier, pourrait montrer une présence militaire romaine sur le plateau à l'époque augustéenne, proposition avec laquelle vous semblez d'accord.

La datation réelle de la pointe de trait de *scorpio* à La Tène D2b est ainsi tout à fait cohérente avec celles des autres *militaria* romains découverts sur le plateau ou à proximité, qui ont tous été datés postérieurement à la guerre des Gaules. Ce trait pourrait même avoir été tiré à la période augustéenne, car rien ne s'oppose à ce qu'il ait traversé le sol de son époque (augustéenne dans cette hypothèse), pour ensuite pénétrer dans le sol sous-jacent correspondant à une époque antérieure (La Tène D2b en l'occurrence). Mais s'il avait été tiré en 52 av. J.-C., il n'aurait assurément pu atterrir dans un sol n'existant pas encore !

À noter que nous n'avons pas compté deux des *militaria* mis au jour sur le plateau de « Gergovie » et étudiés par Yann Deberge, qu'il propose de dater (avec un point d'interrogation) de 52 av. J.-C., car il ne s'agit en aucun cas d'une proposition de datation découlant d'une étude archéologique, mais bien d'une pétition de principe voulant potentiellement associer ces deux artefacts à la bataille de Gergovie. L'un est justement notre fameuse pointe de trait de catapulte, le second étant un « probable boulet de baliste »² mis au jour devant la porte sud, lors de la fouille dirigée par Peter Jud. Écrivant d'abord que cet objet a été découvert dans une couche de voirie contenant du mobilier augustéen et de La Tène D2b (donc postérieur à la guerre des Gaules), Yann Deberge le rattache ensuite de « manière plus ou moins assurée à cet événement [la bataille de Gergovie] »³ Même « logique » que pour la pointe de trait de *scorpio*...

Votre analyse archéologique des remparts et de leur environnement aurait donc dû vous conduire à conclure pour leur construction après la guerre des Gaules, sans doute à une date plus proche de l'époque augustéenne que de 50 av. J.-C., mais si vous avez néanmoins décidé de dater le rempart de Gergovie/Merdogne de l'année 52 avant notre ère, c'est qu'au fond vous êtes toujours convaincu (?) que la bataille s'est bien déroulée sur le site officiel de Gergovie, ne pouvant ainsi admettre ce que démontre pourtant votre étude archéologique. Quant à la fameuse pointe de trait de *scorpio*, au même titre que tous les *militaria* romains découverts sur le plateau de « Gergovie » ou dans son environnement immédiat, et qui ont pu être archéologiquement datés, elle est incontestablement postérieure à la guerre des Gaules.

Identifier cette pointe de trait de catapulte à un vestige de l'assaut romain de 52 av. J.-C., assaut qui aurait donc eu lieu du même côté de l'*oppidum* que les mouvements romains de diversion (!), est d'ailleurs en totale contradiction avec le texte césarien, et du reste parfaitement illogique, mais il est vrai que vous refusez de prendre en compte le *De Bello Gallico* !

II – L'aspect philologique et le *De Bello Gallico*

Vous rejetez donc en grande partie le témoignage de César, pour vous imposer à restituer précisément la topographie du site et les différentes phases de la bataille (p. 461 de votre publication).

1 – Contradictions entre le site officiel de Gergovie et le *De Bello Gallico*

Ainsi, après avoir évoqué la description du site de Gergovie par César (BG, VII, 36) – position de la ville établie sur une montagne élevée « *in altissimo monte* », camp de Vercingétorix établi près de l'*oppidum* et armées gauloises installées sur des collines adjacentes formant un joug « *uigi collibus occupatis* » – vous affirmez notamment qu'« *il est vain de chercher à identifier ces hauteurs dans le paysage actuel...* ».

Vous avez mille fois raison !

Si le plateau de Merdogne est incontestablement une montagne élevée, on y cherche en effet en « vain » la chaîne de colline en forme de joug. Identifiée sur le site officiel aux hauteurs de Rizolles et au puy de Jussat, celles-ci ne correspondent pourtant en rien à la description du proconsul. Ce dernier nous dit en outre que les troupes de chaque cité gauloise, couvrant la totalité des collines, offraient un aspect terrifiant : ces collines devaient par conséquent dominer directement la voie par laquelle arriva l'armée romaine ou/et le site sur lequel les Romains installèrent leur « grand camp », ce qui n'est nullement le cas des hauteurs de Rizolles et de Jussat.

¹ cf. Yann Deberge et al. « *Présences militaires romaines dans la bassin clermontois* », dans « Les armées romaines en Gaule à l'époque républicaine. Nouveaux témoignages archéologiques », sous la direction de Michel Reddé, Collection Bibracte – 28, Bibracte-Centre archéologique européen, Glux-en-Glenne, 2018, pp. 73-111.

² Ibid., p. 85.

³ Ibid., p. 87.

Ces hauteurs, situées au fin fond de la vallée de l'Auzon, à l'ouest du plateau de Merdogne, ne dominent évidemment pas la plaine de Limagne – par laquelle arrivèrent forcément les légions romaines en suivant l'Allier – et la Serre d'Orcet, site supposé du grand camp césarien. La plaine de Limagne et la Serre d'Orcet se trouvent en effet à l'est de Gergovie/Merdogne, c'est-à-dire à l'exact opposé des hauteurs de Rizolles et de Jussat.

Bien que votre publication n'évoque pas la question des fortifications militaires romaines, il nous semble néanmoins utile de vous rappeler que l'inadéquation de la topographie du site officiel de la bataille de Gergovie avec la description de César a naturellement produit de nombreuses théories sur les emplacements supposés des camps romains depuis l'invention de Symeoni en 1560. C'est ainsi qu'Yves Texier a répertorié 19 emplacements pour le « grand camp » et 11 pour le « petit camp », le tout engendrant vingt-cinq combinaisons grand camp/petit camp (certains emplacements étant même tour à tour désignés comme « grand camp » ou « petit camp » !), jusqu'à leur fixation par Napoléon III sur les sites de la Serre d'Orcet et de la colline de La Roche Blanche !¹

Yves Texier, agrégé de grammaire et maître de conférences de latin à l'université Michel de Montaigne/Bordeaux III, a justement consacré une importante thèse de doctorat à la question de Gergovie², qui

vaut en premier lieu pour sa partie philologique, c'est-à-dire pour son étude des textes antiques et notamment ceux de Jules César. En démontrant de manière extrêmement argumentée que le site napoléonien posait d'insolubles problèmes à la reconstitution de la bataille, notamment par rapport à sa topographie et aux positions successives des troupes gauloises et romaines, il a en quelque sorte parachévé le travail réalisé par Paul Eychart (paru dans de nombreuses publications de 1960 à 1987) et les latinistes universitaires du Comité de l'Oppidum des Côtes (COC)³, non sans esprit critique et vues originales. Sa thèse a ensuite été publiée en 1999 sous forme quelque peu abrégée⁴.

La plupart des informations contenues dans le *De Bello Gallico* sont ainsi incompatibles avec une reconstitution de la bataille de Gergovie sur le site officiel. Simplement quatre exemples (parmi bien d'autres exposés dans les écrits d'Yves Texier, Paul Eychart, Jean-Michel Croisille et Geneviève Demerson^{2,3,4}) :

1. Quand César vient inspecter les travaux de fortification du petit camp, il nous informe qu'une colline comporte sur son revers « un accès à l'autre côté de l'oppidum » (« *aditus ad alteram partem* » : BG, VII, 44). Or, de la colline de La Roche-Blanche, située au sud du plateau de Merdogne, aucun accès ne se trouve de l'autre côté du site, c'est-à-dire sur sa partie nord, où il n'y a du reste aucune colline. Ses deux seuls accès sont en effet situés l'un au sud, au niveau du « quartier des artisans », et le second au sud-ouest, par le col des Goules.



Site de Gergovie/Merdogne vu de la plaine à l'est (près de l'emplacement supposé du « grand camp »). À droite, le plateau de « Gergovie ». On ne perçoit aucun « *iugi collibus* », autrement dit aucune « chaîne de collines » dominant la plaine.

Photographie de J.-L. Four / ASCOT – 2020

¹ cf. Yves Texier « *La question de Gergovie Essai sur un problème de localisation* », Collection Latomus vol. 251, revue d'Études latines, Bruxelles, 1999, pp. 72-74 et 398.

² cf. Yves Texier « *Gergovie : essai historique et critique sur l'identification d'un site* », Thèse de doctorat de l'Université Blaise Pascal, sous la direction de Jean-Michel Croisille, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Clermont-Ferrand II, 1993.

³ De janvier 1977 à juin 1985, le COC a ainsi publié 11 bulletins, dans lesquels figurent plusieurs études philologiques relatives à la reconstitution de la bataille de Gergovie selon le *De Bello Gallico* et d'autres textes antiques. Elles ont notamment été écrites par des latinistes de l'université Blaise Pascal : Jean-Michel Croisille, professeur de littérature latine et civilisation romaine, Geneviève Demerson, professeur de langue et littérature latine, et Rémy de Ravinel – ainsi que par Paul Eychart et Yves Texier ; certains articles étant également parus dans la revue ALMA, publiée par le GELUC (Groupe d'Études latines de l'Université Clermontoise).

⁴ cf. Yves Texier « *La question de Gergovie Essai sur un problème de localisation* », Collection Latomus vol. 251, revue d'Études latines, Bruxelles, 1999.

2. La version traditionnelle de l'assaut de l'*oppidum* par les légions romaines, c'est-à-dire à partir du « petit camp » de la colline de La Roche-Blanche (version de Napoléon III reprise par le MAB de Gergovie, dont vous devez nécessairement assumer le choix en tant que membre du comité scientifique de ce musée), pose comme principal problème le fait que cette colline et par conséquent l'assaut sont situés bien trop près des hauteurs de Rizolles et de Jussat, où les mouvements de diversion romains sont sensés avoir attiré la plupart des troupes gauloises (la reconstitution du MAB sur maquette géante est du reste tout à fait parlante à ce sujet !). Quant à un assaut à partir du grand camp, version prévalant des années 30 aux années 2010, il pose comme problèmes majeurs l'important dénivelé entre le pied du plateau et son sommet (environ 350 m !), ainsi que l'impossibilité des mouvements conjoints de César et de son légat Sextius, commandant de la garnison du petit camp, lors de la retraite des légions romaines (BG, VII, 45 à 51).
3. L'objet de la mission des Éduens que César dit avoir envoyé sur la « droite » (BG, VII, 50), qui est soit de contenir l'armée gauloise, soit de faire diversion (selon la traduction la plus courante et la plus utilisée par les archéologues, celle de Constans), les deux n'étant d'ailleurs pas antinomiques, est absolument incompréhensible sur le site officiel, puisque toutes les opérations et les positions des troupes gauloises et romaines se situent du côté gauche du site de Merdogne vis-à-vis du « grand camp » de la Serre d'Orcet, les mouvements de diversion romains consistant précisément à fixer le gros de l'armée gauloise au sud-ouest des hauteurs de Rizolles et de Jussat.
4. Le plateau de Merdogne, la colline de La Roche-Blanche et la Serre d'Orcet ne sont pas alignés. Comme l'indique la locution *e regione* dans l'expression « *e regione oppidi collis* » (BG, VII, 36), l'*oppidum* de Gergovie, le grand camp et le petit camp devaient pourtant l'être. Par l'analyse des 7 citations du corpus césarien comprenant cette expression (les 6 du *De Bello Gallico*, toutes dans le livre VII, plus une occurrence dans le *De Bello Civile* « La Guerre civile ») et de 23 autres citations présentes chez six auteurs latins contemporains du proconsul, Yves Texier a réussi à démontrer cet alignement. L'expression *e regione oppidi collis*, que l'on traduit généralement par « une colline en face de l'*oppidum* », doit par conséquent se traduire par « une colline alignée sur l'*oppidum* » par rapport à César qui fait cette observation depuis le grand camp. Pour effectuer cette recherche, Yves Texier a du reste passé huit jours à Munich pour consulter le *Thesaurus Linguae Latinae* (le « Trésor de la langue latine ») : il a dénombré à cette occasion 150 fiches où apparaît la locution *e regione*, sa signification désignant incontestablement un alignement sur un même axe.

Ainsi que l'écrivait Jean-Michel Croisille dans *La Chronique de l'Oppidum* N° 100 en avril 2016 :

« Je ne sache pas que nos conclusions aient été mises en doute depuis lors. Loin de vouloir entrer dans une controverse inutile, nous avons vainement attendu (et l'on attend toujours) que l'on propose sur un site quelconque (et notamment sur le site traditionnel) une reconstitution qui réponde aux exigences du texte césarien. L'examen des différentes hypothèses a été faite, à ce sujet, par Y. Texier, dans un ouvrage dont la documentation et l'impartialité me paraissent évidentes. Aucune mention précise des passages du texte de César qui posent problème n'est faite par les archéologues et il n'est même pas question d'examiner les hypothèses qui situent la bataille aux Côtes de Clermont. »¹. (c'est nous qui soulignons).

À ce jour, aucune étude approfondie, permettant de réfuter précisément les conclusions de Paul Eychart et des universitaires Yves Texier, Jean-Michel Croisille et Geneviève Demerson n'est en effet parue... Concernant l'épisode de Gergovie, ces différents auteurs ont pourtant démontré que le texte césarien contient des descriptions et des indications suffisamment précises pour permettre de déterminer si une reconstitution de la bataille s'avère ou non plausible sur un site donné. Ne pas tenir compte de leurs études du texte césarien, texte pourtant à la base de notre connaissance sur l'existence et le déroulement de la bataille de Gergovie, est par conséquent préjudiciable à la recherche historique sur le sujet. Avec les investigations archéologiques, l'étude des textes anciens est pourtant un des deux gros piliers scientifiques sur lesquels devraient systématiquement s'appuyer les travaux relatifs à la guerre des Gaules.

2 – Au sujet de Christian Goudineau

C'est ainsi qu'en une phrase lapidaire, vous préférez exclure toute étude philologique de votre argumentaire (p. 461 de votre publication) :

« On gardera à l'esprit la mise en garde de Christian Goudineau, contre toute tentation de restituer dans le détail le déroulé et la topographie d'un récit fondé sur une compilation de notes et informations de seconde main, dont les imprécisions et les contradictions internes ont été relevées depuis longtemps (Goudineau 1990, p. 157). En tout état de cause, ces descriptions sont suffisamment floues pour instiller le doute. »

¹ cf. Jean-Michel Croisille « *In memoriam Geneviève Demerson (1930-2015)* », dans *La Chronique de l'Oppidum* N° 100, journal d'information trimestriel de l'ASCOT, avril 2016, p. 2 : <http://www.gergovie.fr/htmfr/documents/N100%20.pdf>.

Ce qui nous amène à vous faire plusieurs remarques :

- Premièrement, vous vous placez sous l'autorité de Christian Goudineau (décédé en 2018), à son époque professeur au Collège de France à la chaire des Antiquités nationales, en prenant pour référence son ouvrage « César et la Gaule », page 157. Or, dans le passage évoqué, ce dernier ne parlait absolument pas de batailles et encore moins de Gergovie, mais de la difficulté à restituer dans le détail les campagnes militaires césariennes en général, précisément pour évaluer les distances entre les *oppida* évoqués dans le *De Bello Gallico*, d'où découle des incertitudes concernant la localisation de certains d'entre eux, tels *Vellaudunum* et *Gortona*. En revanche, dans les pages concernant la bataille de Gergovie, il n'affirmait rien de tel et ne se prononçait d'ailleurs pas sur sa localisation, avançant « Merdogne » (sic), les « Côtes de Clermont » et même « Coirent » (qui n'avait alors pas encore fait l'objet de réelles recherches) comme candidats potentiels !¹
- Deuxièmement, vous affirmez que le récit césarien se base sur des informations de seconde main ! Comment pouvez-vous professer une telle contrevérité ? ! Si César dépendait en effet des rapports de ses légats et de divers informateurs pour les théâtres d'opérations où il n'était pas présent, ce n'est aucunement le cas pour la majorité des événements rapportés dans le *De Bello Gallico*, dont il est le témoin direct et souvent l'acteur principal.

De plus, votre façon de présenter les choses tend à faire croire que la teneur de votre phrase est conforme à la pensée de Christian Goudineau, à l'instar des « imprécisions et contradictions internes » du récit césarien. Or, le professeur au Collège de France soulignait au contraire, se démarquant en cela de la plupart de ses collègues archéologues accusant le proconsul de travestir les faits, que ceux-ci étaient en réalité bien connus du peuple romain grâce à ses rapports annuels au Sénat, à un système de courriers régulier et efficace avec Rome, ainsi que par les légionnaires en permission. Dans son état-major et chez ses officiers, César avait en outre de nombreux adversaires politiques opposés au « triumvirat ». Pour Christian Goudineau : « *Il est donc exclu que le récit césarien est "truqué" des faits, passé sous silence des événements importants ou profondément déformé le déroulement des campagnes : César ne pouvait prendre le risque de contestations publiques fondées sur de nombreux témoignages.* »².

C'est seulement dans sa façon de présenter les faits, de les relier entre eux, de les amplifier ou de les atténuer, d'établir des liens de causalité entre certains événements, en donnant parfois l'impression qu'il ne pouvait agir autrement, que s'exerçait l'art littéraire de César. Le professeur au collège de France soulignait également que les imprécisions du *De Bello Gallico* résident surtout dans la rareté de ses repères temporels et la complexité du calendrier romain, empêchant le plus souvent de dater les événements, telles les batailles, de calculer les distances et ainsi de localiser avec exactitude le lieu des opérations. L'autre problème majeur est d'ordre paléographique : les différents manuscrits qui nous sont parvenus, résultant de nombreuses copies, contiennent de nombreuses erreurs de transcription, spécialement au niveau des chiffres et des noms propres.³

3 – Hypothèses hautement improbables

Le texte césarien est donc globalement fiable et vous êtes d'ailleurs bien obligé d'en tenir compte *a minima*, quand vous émettez vos différentes hypothèses pour tenter de résoudre la quadrature du cercle, à savoir la contradiction entre la réalité du site officiel de Gergovie et le fait que *Gergovia* soit notamment qualifiée d'*urbs* et d'*oppidum* par César : - pour Gergovie, le mot *oppidum* n'aurait pas désigné une ville ; - ou César, mal informé, croyait assiéger une ville, confondant de fait Coirent et Gergovie ; - ou l'*urbs/oppidum*, d'une part, et le *iugum*, d'autre part, correspondaient à deux sites différents, respectivement Coirent et Gergovie.

¹ cf. Christian Goudineau « *César et la Gaule* », Collection « De la Gaule à la France : histoire et archéologie », éditions Errance, 1990, pp. 157 et 287-290.

S'il est vrai que Christian Goudineau se prononça plus tard pour la localisation de la bataille sur le site officiel de Gergovie, suite à la reprise des fouilles sur les camps romains de la Serre d'Orcet et de la colline de La Roche-Blanche, il ne fut cependant jamais affirmatif sur la présence d'une ville gauloise sur Gergovie/Merdogne, laissant « sagement » le soin à d'autres de se prononcer sur la question ! Et surtout, dans un rapport officiel de 1982, Christian Goudineau, président d'une commission du CSRA sur les « problèmes de Gergovie », écrivit que la disposition de certains vestiges sur Chanturgue évoquaient en effet les pratiques militaires romaines et que l'hypothèse d'un camp romain proposée par Paul Eychart ne saurait par conséquent être éliminée. C'est du reste à ce jour le dernier avis officiel concernant l'hypothèse d'un camp militaire romain sur Chanturgue : cf. Christian Goudineau « *Mission sur les problèmes de Gergovie Rapport* », Conseil Supérieur de la Recherche Archéologique, décembre 1982. / Paul Eychart « *Chanturgue camp de César devant Gergovie* », éditions Volcans, Clermont-Ferrand, 1975. / Philippe Gras « *Christian Goudineau, les Côtes de Gergovie* », dans *La Chronique de l'Oppidum* N° 111, journal d'information trimestriel de l'ASCOT, mars 2019, pp. 13-20 : <http://www.gergovie.fr/htmfr/documents/N%20111.pdf>.

² Ibid., pp. 151-155, citation p. 154.

³ Ibid. pp. 156-157.

Or, vos différentes hypothèses sont hautement improbables :

- Dans le cas de Gergovie, avancer que le terme *oppidum* aurait simplement désigné un site fortifié, sans habitat permanent, est contraire à toutes les recherches archéologiques réalisées sur les *oppida* de l'ancienne Gaule et on ne voit, de ce fait, pas pourquoi Gergovie aurait constitué une exception à ce sujet. Vous prenez pour argument un unique passage du *De Bello Gallico*, qui concerne les Bretons appelés *oppidum* un simple lieu de refuge (BG, V, 21, 3), mais si César n'écrit jamais cela pour aucun *oppidum* de la Gaule, c'est forcément que tous les *oppida* gaulois, y compris Gergovie, avaient les mêmes fonctions que ceux du monde romain (même si leur aspect n'était pas semblable), c'est-à-dire celles de véritables villes avec des espaces réservés aux activités politico-religieuse, artisanales, commerciales et un habitat permanent. Autrement dit, si le proconsul est obligé d'expliquer à ses lecteurs ce qu'est un *oppidum* pour les Bretons, c'est bien qu'il ne désignait pas une même réalité que pour les mondes romains et gaulois ; mais cela vous en êtes convaincu, sauf pour Gergovie !
- Le fait que César, mal informé, ait confondu le site de Gergovie, simple lieu de refuge, avec la capitale arverne, autrement dit Corent, est totalement impossible, ce dernier ayant forcément disposé de multiples informateurs pour le renseigner sur le pays arverne et notamment sur ses *oppida* (que ce soit avant, pendant ou après la bataille de Gergovie) :
 - Lors du siège même de Gergovie, le proconsul nous informe en effet qu'il bénéficia de nombreux transfuges (des déserteurs gaulois qui passèrent dans le camp romain et le renseignèrent d'ailleurs à cette occasion sur l'accès à l'autre côté de l'*oppidum* / BG, VII, 44).
 - On peut aussi supposer, avec un très fort degré de probabilité, que des nobles arvernes, ennemis de Vercingétorix, se trouvaient dans l'entourage du proconsul : après avoir été chassé de Gergovie par l'assemblée des chefs arvernes, Vercingétorix, à la suite de sa prise de pouvoir, avait en effet expulsé ses opposants du territoire arverne (BG, VII, 4), dans lesquels pouvait en particulier se trouver Epasnactos, dont nous apprenons dans le livre VIII, consacré aux événements de l'année 51 av. J.-C., qu'il était « un grand ami du peuple romain » et avait en conséquence livré à César le cadurque Luctérios, un des principaux lieutenants de Vercingétorix (BG, VIII, 44).
 - César n'écrivait évidemment pas le *De bello Gallico* en direct. Pour une majorité d'historiens, il composa en effet son ouvrage lors de ses quartiers d'hiver à Bibracte après la bataille d'Alésia¹. Après la reddition de Vercingétorix, le proconsul a donc pu logiquement se renseigner auprès des prisonniers et des otages arvernes (BG, VII, 110) et notamment auprès de leur ancien roi. Une foule d'informations figurant dans le livre VII ne peut en effet découler que des témoignages des chefs arvernes et de l'entourage de Vercingétorix, sinon du roi arverne lui-même (par exemple la teneur de ses discours et ses intentions au fil des événements, le discours de Critognatos et la préparation de l'attaque de Vercassivellaunos à Alésia, etc.).
 - Mais Vercingétorix et César se connaissaient sans doute avant l'année 52 av. J.-C. si l'on en croit les textes de Dion Cassius et d'Orose. Selon l'analyse qu'en fait Christian Goudineau, Vercingétorix était en effet dans l'amitié de César qu'il aurait donc trahi, reniant ainsi sa parole donnée et rompant à cette occasion le traité entre Rome et les Arvernes (établi suite à la défaite des Arvernes et des Allobroges face à l'armée romaine, vers la confluence du Rhône et de l'Isère, en 121 av. J.-C.)².
 - Les commerçants et négociants romains, chargés par César d'approvisionner les légions et présents dans certaines villes gauloises comme *Genabum* (Orléans) (BG, VII, 3), devaient également être bien informés.
- Interprétant le passage présentant la situation de *Gergovia* et la position de Vercingétorix – « *perpecto urbis situ quae posita in altissimo monte omnis aditus habebat (...) At Vercingetorix castris prope oppidum in monte positus...* » soit « *Ayant examiné la position de l'urbs qui était sur une très haute montagne et dont tous les accès étaient difficiles (...) De son côté Vercingétorix avait établi son camp près de l'oppidum sur la/une montagne* » (BG, VII, 36) – vous émettez également l'hypothèse selon laquelle l'*urbs/oppidum* (la ville), d'une part, située sur une très haute montagne et correspondant selon vous à l'*oppidum* de Corent, et le *iugum*, d'autre part, où se trouvaient Vercingétorix et son armée, que vous identifiez au plateau de Merdogne et aux différentes hauteurs de Rizolles et de Jussat, seraient donc en réalité deux sites différents, éloignés de quelques kilomètres. César, ayant décidé dans un premier temps d'assiéger la position tenue par le chef gaulois, aurait par conséquent renoncé à prendre la ville proprement dite suite à sa défaite !

¹ Notamment pour Christian Goudineau : cf. Christian Goudineau « César et la Gaule », Collection « De la Gaule à la France : histoire et archéologie », éditions Errance, 1990, pp. 152-153.

² cf. Christian Goudineau « Le dossier Vercingétorix », éditions Actes sud / Errance, 2001, pp. 279-280.

Cependant, cette hypothèse est totalement invraisemblable, le texte césarien précisant bien et à plusieurs reprises que l'*oppidum/urbs* se situe sans conteste sur la montagne assiégée par l'armée romaine : cf. BG VII, 36, 45, 46 et 48 pour *oppidum* et BG VII, 47 pour *urbs*.

Certes, vous admettez que toutes ces hypothèses « revêtent un caractère très fragile » (p. 467), mais elles s'avèrent en réalité bien plus que « très fragiles », car comme nous venons de le montrer, leur manque de pertinence tombe sous le sens.

III – Raisons supposées du choix de Gergovie/Merdogne comme site refuge

Pourquoi Vercingétorix et les chefs de la coalition gauloise (cette dernière totalisant plusieurs dizaines de milliers de combattants) auraient-ils donc choisi de se réfugier sur le site de « Gergovie » plutôt que sur celui de Corent ? Vous donnez à ce choix plusieurs raisons :

- Le souci d'épargner la capitale des Arvernes (l'*oppidum* de Corent, plus largement la *dipolis* Corent/Gondole), pour ne pas lui réserver le même sort qu'*Avaricum*, la capitale des Bituriges.
- Le manque de place pour accueillir la totalité de l'armée gauloise sur le site de Corent.
- Les meilleurs atouts défensifs du site de « Gergovie », en particulier grâce à son rempart, qui devait mesurer de 6 à 8 m de hauteur avec la falaise sous-jacente, contre 3 à 4 m pour le *murus gallicus* de Corent.

En début d'ouvrage (p. 22), vous présentez pourtant le plateau de Corent comme un site possédant d'importants atouts défensifs – position naturellement fortifiée avec des pentes abruptes et de hautes falaises (250 m de dénivelé par rapport à la plaine environnante) – atouts défensifs renforcés par la présence d'eau, avec l'existence d'une source naturelle et d'une étendue d'eau, le « lac du Puy ».

Plus loin (p. 392), vous écrivez que le site de « Gergovie » présente les mêmes atouts défensifs que celui de Corent, étant tout aussi difficile d'accès et encore plus élevé, la différence résidant dans l'absence d'eau potable au sommet du plateau.

Cependant, quand vous expliquez en fin d'ouvrage les raisons du choix de « Gergovie », vous n'évoquez plus cette absence d'eau, élément pourtant indispensable pour subvenir aux besoins de plusieurs dizaines de milliers de combattants gaulois, sans compter la population civile (voir à ce sujet l'épisode des femmes gauloises¹ en BG, VII, 47 et 48, épisode qui révèle la présence de femmes et d'enfants dans *Gergovia*).

De plus, en ce qui concerne les atouts défensifs naturels du plateau de Gergovie/Merdogne, si son dénivelé par rapport à la plaine est effectivement plus important que celui de Corent sur trois de ses faces (jusqu'à 350 m), cet avantage défensif ne se retrouve cependant pas sur sa partie ouest avec son accès facile par le col des Goules, alors que le plateau de Corent est, en revanche, isolé de toutes parts.

Quant aux défenses artificielles du site officiel de Gergovie, à savoir ses fortifications, elles auraient en effet pu apparaître aux Romains comme plus impressionnantes que celles de la capitale arverne (à condition qu'elles eussent toutefois existé en 52 av. J.-C....). Cependant, à bien lire César, la hauteur du rempart de *Gergovia* semblait en réalité plus proche de celle du *murus gallicus* de Corent. Le proconsul indique en effet que le centurion L. Fabius fut hissé sur le rempart par trois de ses hommes et qu'il les hissa ensuite chacun à leur tour (BG, VII, 47).



Vue du plateau de Gergovie/Merdogne depuis le col des Goules : son côté ouest ne présente pas un accès difficile, alors que César précise bien que « tous les accès » à Gergovie « étaient difficiles » (voir avant-dernier paragraphe de la partie II ci-dessus).

Photographie de Ph. Gras / ASCOT – 2014

¹ cf. Colette Doco-Rochegude « Les femmes de Gergovie », dans *La Chronique de l'Oppidum* N° 103, journal d'information trimestriel de l'ASCOT, décembre 2016/janvier 2017, pp. 7-8 : <http://www.gergovie.fr/htmfr/documents/N%20103.pdf>.

Seul le manque de place est, pour nous, un argument recevable. Si la superficie du plateau de Corent (environ 60/65 ha) est de peu inférieure à celle du plateau de Gergovie/Merdogne (environ 70 ha), et si ces deux hauteurs possèdent des terrasses qui auraient permis d'installer des camps gaulois (sur les faces nord et sud pour Gergovie/Merdogne, sur les faces est et sud pour Corent), le plateau de Corent ne se raccorde cependant à aucune autre hauteur – ce qui aurait obligé Vercingétorix à disposer une partie de ses troupes sur les collines situées au nord, de l'autre côté de la vallée de la Veyre – contrairement au plateau de Merdogne, dont le côté occidental communique avec les hauteurs de Rizolles et de Jussat qui offrent une grande étendue.

Mais fortifier tout cet ensemble aurait été une véritable gageure, alors que Vercingétorix avait la possibilité de choisir un site bien plus favorable quelques kilomètres plus au nord, à savoir un plateau nettement plus étendu que celui de Merdogne, comportant plusieurs sources et une étendue d'eau, de plus rattaché à plusieurs collines, le tout formant une montagne d'une très vaste superficie et isolée de tous côtés... Ce choix présentait en outre l'avantage de mettre à distance et donc de protéger le centre politique, économique et religieux de la cité des Arvernes (la *dipolis* Corent/Gondole). De quoi répondre à la question récurrente des archéologues actuels, dont vous-même : pourquoi César n'évoque-t-il donc pas les *oppida* de Corent et de Gondole, pourtant si proches de « Gergovie » ? !

IV – Archéologie laténienne du plateau des Côtes de Clermont

Vous n'évoquez absolument pas le site des Côtes dans votre ouvrage, si ce n'est pour brièvement indiquer en postface que « *Gergovie, Gondole, Corent et les Côtes de Clermont (...)* s'inscrivent au cœur d'une polémique déjà ancienne » (p. 469 ; c'est nous qui soulignons), mais sans aucun développement, explication ou précision... Vous y écrivez aussi que « *L'archéologie n'est pas épargnée par la dictature du relativisme et de Chanturgue à Chaux-des-Crotenay, les précédents ne manquent pas...* » (ibid.) : une façon lapidaire, obscure pour les non-initiés et finalement assez déplaisante d'évoquer les défenseurs du site des Côtes, dont nous sommes, défenseurs qui se battent pourtant depuis fort longtemps pour la sauvegarde et la valorisation du patrimoine archéologique et vernaculaire de ce site, non sans résultats...¹

1 – Une occupation au II^e âge du Fer (période laténienne) sur les Côtes

Mais lors de votre conférence du 22 décembre dernier aux Martres-de-Veyre, vous avez néanmoins été obligé de répondre aux questions et remarques de Jean-Louis Amblard, secrétaire de l'ASCOT (voir entre 1:50 et 1:57 de la conférence : <https://www.youtube.com/@LUERN-LaboUniv>). Vous avez ainsi parlé des Côtes de Clermont comme d'un site présentant « un potentiel patrimonial, archéologique important », ayant principalement livré du mobilier et des vestiges de l'âge du Bronze, du I^{er} âge du Fer et de l'époque gallo-romaine, omettant le II^e âge du Fer et affirmant que l'on y passe, tout comme à « Gergovie », directement du I^{er} âge du fer à la période gallo-romaine !

Après 23 années de présence et de recherches dans le bassin clermontois – l'annonce de votre conférence sur YouTube vous présentant d'ailleurs comme « *un des éminents spécialistes de l'archéologie du bassin clermontois* » (cf. <https://www.youtube.com/watch?v=CdnJcdCKDYQ>) – vous semblez ainsi méconnaître les résultats des fouilles réalisées sur un site archéologique important de ce même bassin clermontois !

La base Patriarche du ministère de la Culture, inventaire officiel des entités archéologiques du territoire national, témoigne pourtant de la découverte de vestiges du second âge du Fer sur le plateau des Côtes. Pour ce qui est des publications, hormis celles de Paul Eychart², la Carte Archéologique de la Gaule 63/2, publication officielle des ministères de la Culture et de la Recherche, présentait bien, dès 1994, le plateau des Côtes comme un site majeur de la zone sud de la Grande Limagne pour la période laténienne (occupé jusqu'à La Tène D1), le passage concernant le site des Côtes étant écrit par votre collègue de l'ARAFa, Christine Mennessier-Jouannet.

¹ **1991** : inscription du *fanum* au titre des Monuments historiques. / **1994-1995** : restauration d'un important mur de soutènement. / **2004** : arrêt de la carrière (qui menaçait de détruire jusqu'au secteur archéologique du *fanum*). / **2006** : stèle en hommage à Paul Eychart l'archéologue. / **2007** : table paysagère (indiquant notamment la localisation de sites archéologiques du bassin clermontois). / **2014-2015** : travaux d'entretien du *fanum* (financés à 80 % par l'ASCOT). / **2017** : obtention et cofinancement d'un levé LIDAR du site des Côtes. / **2022** : parcours archéologique de Trémonteix (imaginé et conçu par l'ASCOT). / **2024** : reconstruction d'une cabane en pierre sèche. – cf. *La Chronique de l'Oppidum* N° 116 (pp. 9, 10, 17, 18, 29, 30, 33 et 34) et *La Chronique de l'Oppidum* N° 124 (p. 20) : <http://www.gergovie.fr/htmfr/LaChronique.html>.

² Les principales publications de Paul Eychart concernant ses recherches sur les Côtes de Clermont *stricto sensu*, c'est-à-dire sur le seul plateau des Côtes, sont les suivantes : « *L'oppidum des Côtes Augustonemetum Gergovie* », éditions Volcans, Clermont-Ferrand, 1961. / « *Préhistoire et origines de Clermont* », éditions Volcans, Clermont-Ferrand, 1969. / « *Le sanctuaire de l'oppidum des Côtes près de Clermont-Ferrand* » dans CAESARODUNUM N° 8 (Numéro spécial, Actes du colloque « Pour une géographie sacrée de l'occident romain »), 1973, pp. 90-101.

Un certain nombre d'informations, non publiées, figurent également dans ses rapports et cahiers de fouilles.

En 1996, dans l'avant-propos de leur rapport d'activités pour l'année 1994, les responsables de l'ARAFA – John Collis, Jon Dunkley, Vincent Guichard et Christine Mennessier-Jouannet – informaient sur les recherches de leur association, confirmant notamment l'existence d'une occupation datable des III^e et II^e siècles av. J.-C. sur les Côtes de Clermont. Ils considéraient que sa position topographique, sur un site de hauteur, était alors unique en Auvergne pour cette dernière période (précédant celle des *oppida*).¹

En 2002, la thèse de doctorat de votre autre collègue Pierre Vallat, consacrée à l'occupation de la Limagne des buttes durant l'âge du Fer et l'antiquité, attestait également d'une occupation du plateau des Côtes à cette période, précisément à La Tène C et à La Tène D1.²

Puis, en 2006, Yann Deberge – archéologue spécialiste de la céramique laténienne – étudia, pour la période allant du III^e au I^{er} siècle av. J.-C., celle du fonds Paul Eychart au musée Bargoin, ce mobilier provenant du plateau des Côtes de Clermont, de Trémonteix et de la rue Descartes³. Si ce dernier l'analysa, c'est bien qu'elle existe, et elle montre en effet une occupation du plateau des Côtes de Clermont au second âge du Fer. Pour Yann Deberge, cette occupation date essentiellement de la première moitié du II^e siècle av. J.-C. (La Tène C2) et quelque peu de La Tène D1a. Yann Deberge n'y voit cependant qu'une occupation de faible importance, correspondant sans doute à des activités agro-pastorales. Quant au I^{er} siècle av. J.-C., seuls quatre objets datent assurément de cette période, ce qui démontrerait une absence d'occupation durant la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C., en particulier pendant la guerre des Gaules.⁴

2 – Réalités du terrain et surfaces fouillées

Toute conclusion définitive sur l'occupation laténienne du plateau des Côtes, que ce soit sur sa nature, son importance ou sur les périodes concernées, doit cependant être proscrite.

On doit en effet absolument tenir compte des conditions de fouille de Paul Eychart (techniques de fouille des années 50-60, absence totale de financement et de réels moyens humains) et par conséquent des faibles surfaces fouillées par l'archéologue clermontois, environ 1500 m² (soit 0,15 ha, à comparer avec les 2,8 ha de Corent et 1,3 ha de Gergovie/Merdogne), de plus sur des terrains majoritairement très érodés, ce qui est évidemment défavorable à la conservation des vestiges, comme l'ont d'ailleurs constaté les différents archéologues étant intervenus lors de diagnostics archéologiques réalisés sur le plateau des Côtes entre 1976 et 1998, à l'occasion des projets de construction de la tour hertzienne et d'extension de la carrière de Durtol.

Monique Dumontet signalait ainsi une couche de terre très peu importante, le rocher affleurant en maints endroits.⁵ Gérard Vernet indiquait de son côté que de grandes parties du plateau présentent une couverture colluviale très faible, excluant de fait la possibilité de niveaux archéologiques en place.⁶

¹ cf. ARAFA « *Programme de Recherche Le peuplement des Limagnes d'Auvergne à l'âge du Fer Rapport d'activité de l'année 1994* », 1996. / ARAFA = Association pour la Recherche sur l'Âge du Fer en Auvergne, créée en 1990 par John Collis, Vincent Guichard et Christine Mennessier-Jouannet.

² cf. Pierre Vallat « *Histoire de l'occupation du sol dans la Limagne des buttes (Puy-de-Dôme) de l'âge du Fer à l'antiquité tardive* », thèse de Doctorat de l'Université d'Avignon et des pays du Vaucluse, sous la direction de Michel Provost, UFR de Lettres, section des Sciences Humaines, discipline : histoire, civilisation et archéologie des mondes antiques, 2002, pp. 522-538.

³ Paul Eychart a fait don à la Ville de Clermont-Ferrand de la quasi-intégralité du mobilier archéologique découvert lors de ses recherches. Pourtant, exception faite d'une sculpture d'ourson découverte dans le secteur du *fanum* et d'un peson du Bronze final mis au jour à Trémonteix, qui figurent dans l'exposition permanente, le reste du mobilier dort actuellement dans les réserves du musée Bargoin (aujourd'hui géré par la métropole), attendant toujours d'être récolé et inventorié.

⁴ cf. Yann Deberge « *Côtes de Clermont 2006 – Analyse du mobilier provenant du site des Côtes de Clermont à Blanzat et de ses abords – Réexamen du mobilier conservé au Musée Bargoin* », Rapport d'étude provisoire, ARAFA-SRA Auvergne, Mirefleurs-Clermont-Ferrand, décembre 2006.

Pour une présentation et un résumé de cette étude, suivi de commentaires : cf. Philippe Gras « *Analyse du mobilier laténien des Côtes de Clermont* », dans *La Chronique de l'Oppidum* N° 118, journal d'information trimestriel de l'ASCOT, décembre 2020, pp. 19-32 : <http://www.gergovie.fr/htmfr/documents/N%20118.pdf>.

⁵ cf. Monique Dumontet « *Durtol (63) 1976 Fouille de sauvetage à l'emplacement de la station hertzienne* », SRA Auvergne, 1984.

⁶ cf. Gérard Vernet, Pascal Guittard et Laurent Rieutort « *Plateau des Côtes de Clermont Étude d'impact archéologique Rapport complémentaire* », 1988, p. 24. (suite à) « *Plateau des Côtes de Clermont Périmètre d'exploitation de la carrière des Basaltes du Centre Étude d'impact archéologique* », 1987, Ministère de la Culture et de la Communication-DRAC-Direction des Antiquités d'Auvergne, SBC.

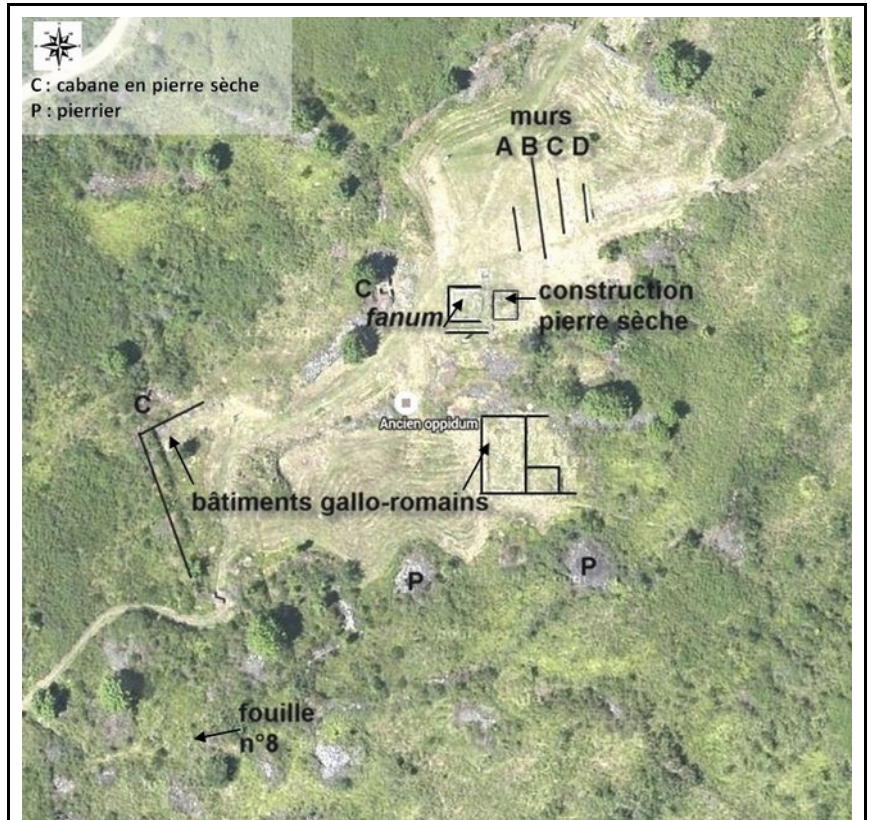
Quant à Sylvie Saintot, elle n'observa aucun paléosol en raison d'une érosion intense, affirmant que le contexte sédimentaire était totalement défavorable à la fossilisation des sols anthropisés¹.

C'est ainsi que sur ce qu'il est convenu d'appeler la « zone haute » – là où Paul Eychart mit au jour plusieurs vestiges d'édifices gallo-romains (sanctuaire et son *fanum*, deux habitations plus un autre bâtiment) – la couche de terre est généralement peu importante, ne comptant souvent que 0,20 m d'épaisseur. La plupart des bases de murs, découverts sous de gros pierriers, étaient ainsi conservées hors du sol, certains murs reposant même directement sur le basalte, ce qui montre à l'évidence une très forte érosion, déjà active à la période antique. Dans ces conditions, une bonne partie du mobilier découvert, datant du Néolithique à la période gallo-romaine, voire au haut Moyen Âge, n'a pas été mis au jour dans des couches archéologiques en place, mais mélangé au sein de sols « lessivés ».

Cependant, au nord-est du *fanum*, dans le seul endroit fouillé où l'épaisseur de terre, mesurant jusqu'à 0,80 m, n'était pas négligeable – la dalle basaltique s'enfonçant quelque peu au niveau de plusieurs murs parallèles ayant vraisemblablement appartenus au sanctuaire gallo-romain (murs numérotés A, B, C et D) – Paul Eychart put mettre en évidence différents niveaux d'occupation dans des couches profondes et non perturbées, dont un niveau archéologique datant du second âge du Fer. Il y fouilla notamment deux fosses laténiennes (appelées respectivement « fond de cabane » et « foyer » dans ses publications).

Dans la plus grosse de ces fosses (le « fond de cabane »), située au niveau du mur C, l'archéologue clermontois découvrit un abondant mobilier, constitué notamment de céramiques et de deux fibules de Nauheim montrant une occupation à La Tène D1 (peut-être plus précisément à La Tène D1b si l'on se base sur ce type de fibule qui, comme vous le savez, est caractéristique du premier quart du I^{er} siècle av. J.-C. à Corent). Cette dernière datation pourrait d'ailleurs être rajeunie, si l'une des deux monnaies découvertes sous le dallage gallo-romain recouvrant cette fosse, à savoir un bronze épigraphe à légende IIPOS, type émis selon vous à La Tène D2a, avait fait partie de la même phase d'occupation (l'autre monnaie étant un exemplaire « au renard »).

Il est également important de préciser que cette « zone haute » correspond aux surfaces les plus importantes fouillées par Paul Eychart (nous avons calculé environ 1070 m²). La « zone basse », située à environ 300 m du *fanum* sur les plaines de la Reine et de la Mouchette, totalise quant à elle une superficie fouillée de seulement 360 m², et encore si l'on y ajoute les cinq sondages totalisant 32 m² réalisés par l'ARAFA en 1994, dont deux furent du reste non exploitables à cause d'une remontée d'eau².



Vue du secteur archéologique du *fanum* avec localisation des constructions gallo-romaines (les murs antiques apparents sont surlignés). La fouille N° 8 correspond également à un bâtiment gallo-romain, dont les vestiges de murs, cachés par la végétation, n'ont, de ce fait, pas été surlignés.

J.-L. Amblard / ASCOT – 2015 (vue Google)

¹ cf. Sylvie Saintot « Durtol (Puy-de-Dôme) "Les Côtes de Clermont" "La Plaine" Rapport d'évaluation archéologique », SRA Auvergne, AFAN, SBC, 1998, p. 12.

D'une manière générale, les différents sondages de diagnostic, effectués entre 1976 et 1998, ont été réalisés selon un maillage nettement moins dense que dans les opérations préventives actuelles. Exécutés à la pelle mécanique, ils ne peuvent en aucun cas être considérés comme des « fouilles », la nature du terrain nécessitant des investigations beaucoup plus fines.

² cf. Steve Jones et Vincent Guichard « Clermont-Ferrand " Les Côtes de Clermont / La Plaine de la Mouchette " », dans « Programme de Recherche Le peuplement des Limagnes d'Auvergne à l'âge du Fer Rapport d'activité de l'année 1994 », ARAFA, 1996, pp. 37-44. Ce rapport d'opération de l'ARAFA, excepté quelques illustrations, figure dans *La Chronique de l'Oppidum* N° 16 (mai 1995) pp. 2-6 (il s'agit néanmoins d'une des 15 Chroniques à ne pas être en lien sur nos sites Internet).

En outre, sur ses sept sondages ouverts dans ce secteur, Paul Eychart ne descendit sous les niveaux gallo-romains que sur un seul (fouille N° 34). Il s'agissait certes du plus étendu (114 m²), mais l'archéologue clermontois ne fouilla sous la couche gallo-romaine que sur une partie de ce sondage, où il mit néanmoins au jour du mobilier laténien (datant principalement de La Tène C2 selon Yann Deberge), dont un potin au long cou (une autre monnaie gauloise fut trouvée dans les déblais de fouille). Il est d'ailleurs dommage que l'archéologue clermontois n'est pas davantage fouillé sur la « zone basse », car les plaines de la Reine et de la Mouchette sont un des rares secteurs des Côtes à posséder généralement une bonne épaisseur de terre, « une stratigraphie puissante et complexe » comme l'écrivaient d'ailleurs Steve Jones et Vincent Guichard dans leur rapport d'opération. Mais nous n'en ferons certainement pas grief à Paul Eychart car, comme nous l'avons déjà dit plus haut, il a agi selon les moyens dont il disposait.

3 – Les interventions de 2003-2004¹

En ce qui concerne les dernières (et fort modestes) recherches archéologiques de terrain réalisées sur le plateau des Côtes en 2003-2004, vous avez déclaré, toujours au cours de votre conférence et de votre échange avec Jean-Louis Amblard, avoir visité le « chantier » et, à cette occasion, « vu des vestiges d'époque romaine, des indices protohistoriques²», mais qu'en revanche vous n'aviez « pas vu l'équivalent de ce qui a été trouvé à Corent ou Gondole ».

Votre comparaison, entre le « chantier » archéologique des Côtes et les fouilles d'ampleur réalisées à Corent et Gondole sur de vastes superficies, n'est absolument pas pertinente. Ce chantier consistait en effet en une simple reprise des recherches sur le sanctuaire qui, loin d'être une fouille, n'était en réalité qu'une « prospection-inventaire avec sondages », dont le but était d'abord de réévaluer la documentation laissée par Paul Eychart, en effectuant notamment de nouveaux relevés des constructions gallo-romaines mises au jour par ce dernier. Les responsables de cette opération étaient Isabelle Fauduet – archéologue titulaire de l'autorisation administrative, spécialiste des sanctuaires gallo-romains et à ce titre responsable de la base de données sur les « sanctuaires romano-celtiques », mais dont la dernière expérience de terrain remontait au chantier du Grand Louvre en 1984-86 – et Bernard Cléménçon, à cette époque vice-président de l'ASCOT, qui, suivant les conseils de Paul Eychart, avait alors entrepris des études en histoire antique dans le cadre de la préparation d'une thèse à l'EPHE (École Pratique des Hautes Études).

Leurs sondages avaient donc principalement consisté à dégager jusqu'au sol les murs gallo-romains découverts par ce même Paul Eychart, qu'ils soient apparents pour la plupart ou enfouis pour certains d'entre eux. Ces sondages avaient donc été réalisés en des endroits déjà quasi-intégralement fouillés par ce dernier. Tel était d'ailleurs le cas du sondage de 16 m x 2, non rebouché et donc encore visible sur le terrain (ce qui permet d'ailleurs de se rendre compte de la faible épaisseur de terre recouvrant la dalle basaltique). Situé à l'est du mur D, cet espace, en effet, avait déjà été entièrement fouillé par l'archéologue clermontois, comme l'attestent en particulier son plan en élévation du sanctuaire,³ mais surtout son rapport d'opération⁴ et ses notes de fouille, où figurent des croquis fort explicites (notons qu'au sein de ce sondage, dans une couche de terre perturbée recouvrant un dallage, Paul Eychart découvrit notamment une monnaie arverne, en l'occurrence un potin au long cou⁵).

Trois autres sondages de 2 m² furent également réalisés, *a priori* sur des espaces non fouillés, mais vu leur exigüité et leurs emplacements (un ayant été effectué sur une couche de terre recouvrant un pierrier), le fait qu'ils se soient avérés négatifs ne permit toutefois d'en tirer aucune conclusion. Du mobilier archéologique intéressant fut néanmoins découvert dans plusieurs « coupes » ou tranchées réalisées dans des pierriers (en 2003 et l'année suivante), à savoir quelques fragments de sculptures et d'enduits peints, ainsi qu'une monnaie romaine de la fin du III^e siècle.

¹ cf. Isabelle Fauduet et Bernard Cléménçon « Sanctuaire gallo-romain des Côtes de Clermont Prospection-inventaire avec sondages Rapport de la campagne 2003 1^{ère} partie », ARAFA, SRA/DRAC, 2003. / « Sanctuaire gallo-romain des Côtes de Clermont Prospection-inventaire avec sondages Rapport de la campagne 2003-2004 2^{ème} partie », ARAFA, SRA/DRAC, 2004. / Pierre Vallat et Bernard Cléménçon « Feuille 49. Côtes de Clermont », dans « Augustonemetum Atlas topographique de Clermont-Ferrand », sous la direction d'Hélène Darteville, Infolio éditions, 2022, tome 2 pp. 255-270.

² Protohistoire = Âges du Bronze et du Fer. Certains chercheurs y ajoutent désormais le Néolithique.

³ cf. Paul Eychart « Préhistoire et origines de Clermont », éditions Volcans, Clermont-Ferrand, 1969, plan du temple pp. 349-352.

⁴ cf. Paul Eychart « Oppidum des "Côtes" Rapport de fouilles présenté par Monsieur Eychart Professeur de Dessin au Lycée Blaise- Pascal, 16 rue Lécuellé – Clermont-Ferrand », 1962, pp. 3-4.

⁵ cf. Paul Eychart « La bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.-C.) Les faits archéologiques Les sites Le faux historique », éditions Créer, Nonette (63), 1987, p. 58.

L'objectif initial d'Isabelle Fauduet et de Bernard Cléménçon était pourtant bien que leurs investigations de terrain soient ensuite étendues à des zones non fouillées par Paul Eychart. Dans cette optique, ils firent réaliser des carottages sur des espaces contigus ou situés à proximité des secteurs fouillés par ce dernier, afin de repérer les zones possédant une épaisseur de terre suffisante et donc susceptibles d'offrir une bonne stratigraphie, condition nécessaire à la conservation d'éventuels niveaux d'occupation et de vestiges archéologiques ; ce qui reste à notre avis le meilleur apport de leur opération.

C'est donc éminemment logique que sur des terrains déjà quasi-intégralement fouillés de 1957 à 1961 par Paul Eychart, précisément en 1959 pour les fosses laténiennes, vous n'avez « pas vu l'équivalent de ce qui a été mis au jour à Corent ou Gondole » ; que vous n'avez ainsi guère « vu » de vestiges et de mobilier protohistoriques, notamment du second âge du fer !

Et même si l'on tient compte des découvertes anciennes de l'archéologue clermontois, on ne peut nullement comparer ses recherches avec celles réalisées à Corent ou Gondole, étant donné les moyens de l'époque et la nature du terrain sur le secteur du sanctuaire des Côtes (cf. partie IV-2 ci-dessus).

Votre avis repose sans doute en grande partie sur les dires des responsables d'opération qui s'étonnaient du peu de mobilier protohistorique découvert lors de leurs investigations et, en particulier (dans leur premier rapport), de ne pas avoir retrouvé trace des fameuses fosses laténiennes : « *L'hypothèse des cavités de La Tène finale doit être suspendue en l'absence de nouveaux sondages* »¹ ; ce qui est on ne peut plus normal, car, comme vous l'expliquez sûrement à vos étudiants lors de leurs premiers cours d'archéologie, la fouille est par nature destructrice !

4 – Les monnaies gauloises des Côtes

L'étude de Yann Deberge sur la céramique laténienne des Côtes (cf. p. 22) avait justement été réalisée suite à la reprise des recherches sur le sanctuaire. Cependant, en raison de l'arrêt de ces recherches, l'autre partie du mobilier laténien n'a pas été étudié. Il s'agit, d'une part, des monnaies et, d'autre part, de l'*instrumentum* (petit mobilier de la vie quotidienne), à l'exception notable d'une des deux fibules de Nauheim (la mieux conservée), que Yann Deberge datait d'ailleurs de La Tène D1a. Par conséquent, sa conclusion portait uniquement sur la céramique, qui est de toute façon le mobilier le plus abondant et donc le plus pertinent pour dater l'occupation des Côtes, mais il est toutefois curieux et dommage que Yann Deberge n'ait pas pris en compte les dix monnaies gauloises du fonds Paul Eychart, inventoriées en 2004 (toujours dans le cadre des nouvelles recherches sur le sanctuaire).

John Collis, dans un texte écrit en 2000 et intitulé « *The second battle of Gergovia : a british perspective* », avait pourtant bien fait remarquer la contradiction existant entre la datation de la céramique, qu'il datait principalement de La Tène C, et celle des monnaies, dont la plupart relevait selon lui de la fin de La Tène D1 ou de La Tène D2.

Des monnaies gauloises réellement découvertes sur les Côtes

Pour en revenir à votre conférence, vous n'avez, curieusement, pas voulu répondre en public à Jean-Louis Amblard au sujet des monnaies des Côtes, lui proposant de lui en parler ensuite « en privé ». En écoutant vos propos, brefs et confus, sur des monnaies qui auraient disparu des vitrines du musée Bargoin, nous nous sommes d'ailleurs demandé si vous ne mélangiez pas les monnaies gauloises mises au jour par Paul Eychart avec celles qui auraient été découvertes par Maurice Busset !²

¹ cf. Isabelle Fauduet et Bernard Cléménçon « *Sanctuaire gallo-romain des Côtes de Clermont Prospection-inventaire avec sondages Rapport de la campagne 2003 1^{ère} partie* », ARAFA, SRA/DRAC, 2003.

² Il ne faut en effet surtout pas confondre Paul Eychart avec Maurice Busset, l'inventeur de Gergovie aux Côtes en 1933 (artiste-peintre de grand talent, ce dernier était également conservateur-adjoint du musée Bargoin qui exposait à cette époque aussi bien les collections d'art que d'archéologie). L'année suivante, Maurice Busset fut en effet accusé par la commission des « Amis de l'Université » d'avoir présenté au musée des objets, dont une monnaie, comme provenant des Côtes de Clermont, alors qu'ils auraient en réalité été déplacés d'une autre vitrine : cf. Yves Texier « *La question de Gergovie Essai sur un problème de localisation* », collection Latomus vol. 251, Revue d'Études latines, Bruxelles, 1999, p. 200 / Daniel Leguet « *Les querelles de Gergovie* », dans « Bulletin de l'Association du Site de Gergovie (ASG) » N° 34, 2013, pp. 75-80.

Dans sa principale publication sur la question de Gergovie, Maurice Busset indique pourtant bien avoir mis au jour – dans la fouille de « capitelles » (cabanes) situées sur les faces ouest et nord du plateau des Côtes, donc sur des secteurs éloignés du sanctuaire et de la zone basse (secteurs qui, depuis, ont peut-être été détruits par l'exploitation de la carrière) – des « monnaies de bronze (*inscription illisible*), une de ces pièces [portant] au revers un personnage debout très primitif armé d'une lance, l'avant [étant] frappé d'une tête rudimentaire presque effacée ». Maurice Busset ne fournissant aucune photo ou illustration de ces monnaies et n'en précisant pas la provenance exacte, il est bien évident qu'un tel témoignage ne saurait être pris en compte. Seule l'unique monnaie qu'il décrit a un aspect de vraisemblance. Il pourrait s'agir, pourquoi pas, d'un EPAD au guerrier (ou au légionnaire), où un personnage, en effet debout, porte un équipement militaire romain, dont une lance à sa main gauche : cf. Maurice Busset « *Gergovia capitale des Gaules et l'oppidum du plateau des Côtes* », éd. Delagrave, Paris, 1933, p. 77.

Votre attitude révèle, quoiqu'il en soit, un certain embarras à ce sujet, des rumeurs nauséabondes circulant au sein du milieu archéologique n'y étant peut-être pas étrangères, rumeurs qui voudraient que les monnaies gauloises découvertes par Paul Eychart sur le plateau des Côtes, ou du moins une partie d'entre elles, ne l'aient pas été sur ce dernier site mais en réalité en d'autres lieux, notamment sur Corent !

À noter que je ne vous accuse nullement de propager ces rumeurs et encore moins d'y accorder foi, car je me fais de vous une bien plus haute idée.

Or ces rumeurs sont tout autant de nature diffamatoire qu'infondées.

En effet, après avoir présenté, en 2010, dans deux articles publiés par l'ASCOT, les onze monnaies gauloises découvertes par Paul Eychart sur les Côtes, à savoir les dix inventoriées au musée Bargoin et celle se trouvant dans les archives de l'archéologue clermontois, nous avons recherché les lieux, circonstances et dates de leurs découvertes. Les résultats ont été communiqués en mars 2014 dans un supplément à notre journal d'information, dans une section consacrée aux monnaies gauloises des Côtes.¹

Paul Eychart n'a jamais accordé un très grande importance à ces monnaies, ne les mettant jamais en avant dans ses démonstrations sur l'occupation des Côtes à La Tène finale. Les informations figurant dans ses publications jusqu'en 1987, ainsi que dans ses différents rapports d'opération, sont ainsi très lacunaires à ce sujet, les monnaies n'étant pas même décrites, photographiées ou dessinées. Leurs types et nombre exact n'y figurent pas plus (nous comprenons évidemment que dans ces conditions, des interrogations aient pu voir le jour chez certains, mais cela ne suffit certainement pas à douter de la probité d'un homme²).

Il faut ainsi attendre son ouvrage de 1987 pour que neuf d'entre elles soient représentées, étant numérotées de I à IX. Trois sont précisément localisées et identifiées³. Ce sont les suivantes :

- Une monnaie au renard et un IIPOS retrouvés sous un dallage gallo-romain du sanctuaire (au niveau du mur C), dont nous avons déjà parlé plus haut.
- Un potin au long cou découvert hors contexte à l'est du mur D, que nous avons également évoqué ci-dessus.



Fibule de Nauheim en alliage cuivreux, découverte par Paul Eychart sur les Côtes (musée Bargoin)

Photographie ASCOT – 2006

¹ cf. Philippe Gras « Les monnaies gauloises des Côtes de Clermont », dans *La Chronique de l'Oppidum* N° 76, journal d'information trimestriel de l'ASCOT, mars 2010, pp. 3-11 : <http://www.gergovie.fr/htmfr/documents/N76.pdf>. / « Une onzième monnaie gauloise », dans *La Chronique de l'Oppidum* N° 78, journal d'information trimestriel de l'ASCOT, septembre 2010, p. 3 : <http://www.gergovie.fr/htmfr/documents/N78.pdf>. / « Les Côtes de Clermont acte III Réponse à Daniel Leguet et à l'Association du Site de Gergovie », dans *La Chronique de l'Oppidum* Supplément au numéro 92, journal d'information trimestriel de l'ASCOT, mars 2014, « Les monnaies gauloises » pp. 32-38 : <http://www.gergovie.fr/htmfr/documents/S-N92.pdf>.

Compte tenu de l'année d'écriture, des documents dont nous disposons (nous n'avons notamment pas connaissance de l'existence de l'étude de Yann Deberge sur la céramique laténienne du fonds Paul Eychart), cette dernière publication reste néanmoins toujours valable, à l'exception notable de nos indications, commentaires, tableaux et graphiques relatifs à la superficie fouillée sur le plateau de « Gergovie » (entre les pages 28 et 38). Nous appuyant sur un document peu clair de l'ARAFa indiquant « 3,5 hectares explorés », nous l'avons en effet interprété comme 3,5 hectares « fouillés », alors qu'à l'époque on devait plutôt en être aux alentours d'un hectare. Cela dit, la superficie n'est qu'un des éléments, certes fondamental, mais non suffisant pour juger de l'importance des recherches et des fouilles sur un site, et spécialement sur le site officiel de Gergovie. Les fouilles archéologiques de Gergovie/Merdogne ont, en effet, souvent porté sur les remparts, notamment dans les années 30 et 40, et, surtout, de 2001 à 2008 (cf. ci-dessus). Or, les fouilles effectuées sur les fortifications sont en général très chronophages par rapport à la superficie fouillée : dans ces cas-là, on devrait plutôt compter en terme de mètres cubes, et d'autant plus à Gergovie/Merdogne, si l'on y ajoute la fouille des carrières (qui ont servi à extraire les matériaux nécessaires pour ses remparts).

² cf. Paul Eychart « *De Valmy à Jaude un sans-culotte* », succession Paul Eychart, 2006 (144 p.). Cette autobiographie de Paul Eychart, de sa naissance à son éviction durant la seconde guerre mondiale, donne un bel aperçu de l'homme. Elle est disponible auprès de l'ASCOT.

³ cf. Paul Eychart « *La bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.-C.) Les faits archéologiques Les sites Le faux historique* », éditions Créer, Nonette (63), 1987, pp. 57-58.

Huit de ces neuf monnaies ont été données au musée Bargoin, l'autre étant restée chez Paul Eychart. Dix sont pourtant référencées au musée. On se demande donc pourquoi les deux autres monnaies ne figurent pas dans cette publication (et pour quelle raison il en a gardé une). Quoi qu'il en soit, nos recherches ont bel et bien confirmé que Paul Eychart a mis au jour onze monnaies gauloises, pas une de plus, pas une de moins, sur le plateau des Côtes de Clermont. Ce sont principalement ses cahiers de fouilles et d'inventaire qui nous ont permis de localiser précisément ou de confirmer les provenances des monnaies, d'élucider les circonstances et l'époque de leurs découvertes. Pour quatre d'entre elles, nous avons la date exacte, pour deux le mois et l'année, et enfin pour cinq l'année seule. Les informations disponibles pour chacune de ces monnaies sont ainsi répertoriées dans le tableau page 31 : type, cité d'émission, lieu de dépôt, référence du musée Bargoin (pour les dix monnaies appartenant à ce musée), référence de Paul Eychart (pour les neuf monnaies répertoriées dans son ouvrage paru en 1987), métal, dimensions, poids, lieu, circonstances, date, mois ou année de la découverte (les annotations de Paul Eychart figurant dans ses cahiers sont reproduites en italique).

Remarques sur les monnaies gauloises des Côtes (cf. photographies et tableau pp. 30-31)

Les monnaies gauloises des Côtes sont toutes en bronze, dont neuf frappées et deux coulées (potins). Neuf ont été émises par la cité des Arvernes : 2 potins au long cou, 5 monnaies au renard et 2 monnaies épigraphes (1 IIPPOS et 1 ADCANAVNOS). Les deux autres sont des monnaies bituriges cubes, d'un type semblable, dit « au cheval et aux trois annelets ». L'une des dernières monnaies découvertes à Corent, au niveau du rempart nord-ouest, est justement une monnaie de ce même type que Katherine Gruel désigne sous un nom différent, à savoir « Bronze au A inversé » (p. 304 de votre publication), mais dont la description est conforme à celles provenant des Côtes.

Le nombre de onze monnaies est évidemment insuffisant pour être considéré comme représentatif d'un site et ne peut donc *a priori* être comparé à Corent et ses 2400 exemplaires. Néanmoins, si l'on se base uniquement sur les types présents sur les Côtes et leurs proportions respectives, le lot des Côtes apparaît presque comme un échantillon représentatif des monnaies en bronze découvertes à Corent. En examinant votre diagramme (p. 398 de votre publication), on s'aperçoit d'abord que les monnaies arvernes des Côtes réunissent quatre des cinq types les plus abondants à Corent, majoritaires jusqu'à la conquête, dont les trois plus nombreux. Ne manque à l'appel que la monnaie à légende MOTVIDIACA. Nous avons ainsi 5 monnaies au renard (type de monnaie le plus abondant à Corent, comptées avec celles au cheval/cheval), 2 potins au long cou (deuxième type de monnaie le plus abondant à Corent), 1 ADCANAVNOS (troisième type le plus abondant à Corent) et 1 IIPPOS (cinquième type le plus abondant à Corent). Nous avons en outre 2 monnaies des Bituriges Cubes, les monnaies de cette cité gauloise étant les plus nombreuses à Corent après celles des Arvernes ! (à tous ceux qui doutent de l'intégrité de Paul Eychart, nous posons donc cette question : sans être au courant de ces données futures, comment celui-ci aurait-il pu constituer une collection presque idéale des monnaies de bronze arvernes de La Tène D1 à la guerre des Gaules incluse, en y ajoutant en outre deux monnaies bituriges, alors que le premier inventaire des monnaies découvertes à Corent, avant donc les recherches d'ampleur entreprises par vous-même à partir de 2001, n'a été publié qu'en 1992 par John Collis et Fernand Malacher ! ?¹).

Le faciès monétaire des Côtes est donc tout à fait comparable à celui de Corent (si l'on excepte les monnaies en argent et en or, qui représentent cependant moins de 8 % des monnaies découvertes sur ce dernier site selon votre diagramme), ce qui semble en effet « très curieux », comme vous l'avez fort bien dit lors de votre conférence. Les dates d'émission et de circulation de ces monnaies (mis à part les potins au long cou, émis dès La Tène C) semblent en effet incohérentes avec la datation de la céramique laténienne des Côtes, qui indique essentiellement une occupation de ce site au II^e siècle av. J.-C., spécialement dans sa première moitié (La Tène C2), et une absence de fréquentation au I^{er} siècle av. J.-C. C'est ainsi que sur Corent (nous prenons pour référence votre publication pp. 397-401) :

- Les potins au long cou et les monnaies au renard circulent dès la fondation de l'*oppidum*, c'est-à-dire dès la fin du II^e siècle av. J.-C. (La Tène D1a), et durant le premier quart du siècle suivant (La Tène D1b).
- Les monnaies épigraphes IIPPOS sont émises dans le deuxième quart du I^{er} siècle av. J.-C., soit à La Tène D2a.
- Les monnaies à légende ADCANAVNOS sont également émises à cette dernière période mais frappées principalement durant la guerre des Gaules, vers 60-50 av. J.-C.
- Les monnaies bituriges au cheval et aux trois annelets ou « bronzes au A inversé » sont également datées de 60-50 av. J.-C. par Katherine Gruel (p. 304 de votre publication), mais circuleraient essentiellement à La Tène D2b.

¹ cf. Michel Provost et Christine Mennessier-Jouannet « *Carte Archéologique de la Gaule Puy-de-Dôme 63/2* », Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Ministère de la Culture et de la Francophonie, Ministère de L'Enseignement Supérieur et de la Recherche, diffusion Fondation Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1994, « 120 – Corent » pp. 76-82.

Nous avons donc quatre monnaies émises à La Tène D2a, dont trois ayant pu l'être pendant la guerre des Gaules. Si les monnaies au renard sont bien émises dès La Tène D1a, l'une d'elles a manifestement été retrouvée dans le même contexte que la monnaie à légende IIPOS, émise à La Tène D2a. Les monnaies pouvant circuler sur une longue durée, il n'est évidemment pas exclu que certaines d'entre elles aient pu être perdues ou plutôt déposées au début de la période gallo-romaine, mais les trois monnaies dont le contexte est certain ont bien été mises au jour sous les niveaux gallo-romains (cf. réf. 2004-4-1 / I, 2004-4-6 / VII et 2004-4-10, pp. 30-31).

Le faciès de ces onze monnaies, typique des différentes phases de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C., n'est, de toute manière, sûrement pas le fruit du hasard, tout comme l'emplacement de huit d'entre elles, soit la plupart, découvertes sur la zone du sanctuaire (six au niveau du mur C, une vers le mur A et une à la même hauteur que le mur D), donc sur un espace de 200 m² au maximum (une autre monnaie a été retrouvée non loin du sanctuaire, dans la terre issue de la fouille de l'édifice N° 2, situé à environ 15 m au sud du *fanum*).

Cette constatation ne peut qu'interroger sur la présence d'un lieu cultuel laténien, antérieure à l'époque gallo-romaine (telle était d'ailleurs une des questions que se posaient Bernard Cléménçon et Isabelle Fauduet au début de leurs recherches, mais dont ils n'ont pu avoir ne serait-ce qu'un début de réponse pour les raisons exposées plus haut).

En outre, le nombre de monnaies gauloises mises au jour sur les Côtes est tout à fait digne d'intérêt par rapport à la superficie fouillée, du moins si on ne le compare pas avec celui de Corent.

Emplacement de la capitale des Arvernes, un des peuples les plus riches et les plus puissants de la Gaule, le plateau de Corent est en effet un site exceptionnel, étant – avec le Mont Beuvray, l'ancienne Bibracte, également capitale d'un des peuples gaulois les plus influents, les Éduens – un des deux sites nationaux à avoir livré le plus de monnaies gauloises. Comme vous le faites remarquer (p. 397 de votre publication), on arrive ainsi à une moyenne de 857 monnaies à l'hectare ! Afin que vos lecteurs puissent se faire une idée de cette densité et donc de l'importance de Corent par rapport aux autres sites, vous la comparez notamment à Gondole (avec les réserves d'usage concernant les types de secteurs fouillés, leurs chronologies et leurs durées d'occupation). Comme ce dernier site n'a été fouillé que 0,6 ha, vous extrapolez donc le nombre de monnaies gauloises découvertes, soit 95 unités, à un hectare, ce qui donne 158 exemplaires à l'hectare. Or, si nous appliquons ce calcul au plateau des Côtes – avec 0,16 ha fouillé – on arrive tout de même à 69 monnaies à l'hectare, ce qui n'est pas du tout ridicule face à un site aussi important que Gondole¹, qui de plus a bénéficié de fouilles modernes sur un site de plaine dont le terrain est extrêmement favorable à la conservation des vestiges archéologiques !

Pour finir sur ce sujet des monnaies, même s'il n'a évidemment aucune valeur scientifique, il nous paraît néanmoins intéressant de rapporter le témoignage de Madame Bargoin, alors propriétaire du terrain où se trouve le sanctuaire gallo-romain des Côtes à l'époque de la fouille de Paul Eychart. Ce dernier signale ainsi, dans son premier ouvrage paru en 1961, que soixante ans auparavant, celle-ci aurait découvert de « nombreuses petites monnaies » en bêchant, monnaies qu'elle aurait alors vendues à un commerçant². On ne sait évidemment pas de quels types de monnaies il s'agissait, mais les découvertes postérieures de Paul Eychart montrent que c'étaient sans doute en grande partie des monnaies gauloises. Lors de sa fouille du sanctuaire, l'archéologue clermontois a en effet mis au jour huit monnaies gauloises (comme nous l'avons vu plus haut), contre seulement deux monnaies romaines : un antoninianus d'Aurélien, au sud-est du mur C, et un as d'Antonin le Pieux (identifié dans un premier temps à un sesterce d'Alexandre Sévère³) dans la tranchée ouverte à l'est du mur D.

¹ cf. Yann Deberge et al. « *L'oppidum arverne de Gondole (Le Cendre, Puy-de-Dôme) Topographie de l'occupation protohistorique (la Tène D2) et fouille du quartier artisanal : un premier bilan* », dans *Revue Archéologique du Centre de la France (RACf)*, Tome 48, 2009, pp. 33-130 : <https://journals.openedition.org/racf/1280>.

² cf. Paul Eychart « *L'oppidum des Côtes Augustonemetum Gergovie* », éditions Volcans, Clermont-Ferrand, 1961, p. 20.

³ Les chercheurs qui se sont intéressés aux découvertes de Paul Eychart (cf. Vallat 2002, Fauduet/Cléménçon 2004, réf. ci-dessus) n'ont visiblement pas remarqué que la monnaie, d'abord identifiée par ce dernier à un sesterce d'Alexandre Sévère (dans le rapport de fouille et la première publication de l'archéologue clermontois), est ensuite systématiquement identifiée à un as d'Antonin le Pieux dans les publications postérieures. Paul Eychart mit également au jour un as d'Adrien dans la zone basse et une monnaie de Claude I^{er} dans le bâtiment gallo-romain situé à 15 m au sud du *fanum*. Il signale aussi deux autres monnaies « gallo-romaines brûlées » non identifiables, retrouvées dans un autre bâtiment antique au niveau de la fouille N° 8, située à environ 60 m au sud-ouest du *fanum*. Ces informations sont issues de nos notes personnelles s'appuyant sur les publications, rapports d'opération et cahiers de fouille de Paul Eychart, notes que nous avons prises il y a quelques années, dans la perspective d'un article sur les monnaies romaines des Côtes. Les deux autres monnaies romaines découvertes sur le site l'ont été durant les recherches réalisées en 2003-2004. Il s'agit de l'imitation d'une monnaie en bronze de Tétricus des ateliers d'Autun (une fausse monnaie de l'époque), mise au jour dans la coupe d'un pierrier à proximité du sanctuaire, et d'un fragment de monnaie d'époque julio-claudienne, découvert dans la partie basse du site au cours d'une prospection pédestre.

V – Conclusion

Après avoir souligné l'important apport scientifique de votre publication « L'oppidum fortifié de Corent (Néolithique moyen, Bronze final, La Tène finale) » – d'abord dans une longue présentation puis en introduction de cette lettre ouverte – nous avons réagi de manière argumentée à vos affirmations les plus contestables, la plupart se révélant d'ailleurs inexacts. Ces affirmations, toutes relatives à la problématique de Gergovie, concernent :

- votre datation du rempart de Gergovie/Merdogne, qui, selon vous, aurait été construit peu de temps avant la bataille de Gergovie, soit en 53/52 av. J.-C, alors que votre analyse archéologique démontre au contraire que ce rempart date, indiscutablement, d'une époque postérieure à la guerre des Gaules, à savoir de La Tène D2b, voire même de sa transition avec la période augustéenne !
- votre datation d'une pointe de trait de *scorpio*, que vous considérez comme un vestige du siège de Gergovie, alors que cette pointe de trait de catapulte a été découverte plantée dans un sol plus récent, dans un contexte archéologique de La Tène D2b !
- votre position sur le texte césarien de la guerre des Gaules, pour vous impropre à restituer la topographie du site de Gergovie et le déroulement de la bataille, et, en conséquence, votre refus de prendre en compte les études philologiques écrites par des universitaires-latinistes et l'archéologue Paul Eychart, études qui ont, pourtant, précisément démontré le contraire. La fiabilité générale du *De Bello Gallico* est d'ailleurs soulignée par le professeur Christian Goudineau, à l'inverse de ce que vous affirmez.
- vos hypothèses improbables, voire impossibles, que néanmoins vous avancez pour essayer de surmonter les contradictions entre la *Gergovia* de César, que celui-ci qualifie d'*urbs* et d'*oppidum*, c'est-à-dire de « ville », et la « Gergovie » de Napoléon III, où aucune ville n'existe à l'époque de la bataille.
- vos explications, nullement convaincantes, sur le choix du plateau de « Gergovie » en lieu et place de l'*oppidum* de Corent comme site refuge face à l'armée romaine (sans compter qu'un site bien plus favorable existe quelques kilomètres plus au nord...).

À l'occasion de votre conférence aux Martres-de-Veyre, vous avez également tenu des propos inexacts sur les Côtes de Clermont, en excluant le second âge du Fer des périodes d'occupation de ce site, alors que plusieurs documents scientifiques – publications, étude, thèse de doctorat, inventaire officiel du ministère de la Culture – y font bien état d'une incontestable occupation laténienne ! Lors de cette même manifestation, vous avez du coup refusé d'évoquer publiquement les monnaies gauloises découvertes sur le plateau des Côtes, monnaies dont le faciès, typique des différentes phases de la première moitié du I^{er} siècle av. J.-C., rappelle pourtant étrangement celui de l'*oppidum* de Corent, ce qui d'ailleurs vous a semblé « très curieux ».

C'est certes la première fois que vous affirmez et démontrez de manière aussi claire et argumentée l'absence d'*oppidum*, c'est-à-dire de ville, en 52 av. J.-C, sur le plateau de « Gergovie ». Vous n'êtes cependant pas un précurseur en ce domaine et le premier archéologue à l'écrire... loin de là ! C'est ainsi que dès les années 40, les archéologues Jean-Jacques Hatt et Michel Labrousse, tour à tour responsables des fouilles de « Gergovie », faisaient déjà ce constat : « *L'état actuel des fouilles et de l'exploration du plateau ne nous permet pas de dire que Gergovie n'a pas été habitée à l'époque de La Tène. Mais un fait semble patent, c'est que l'oppidum celtique de Gergovie, si oppidum il y a, reste à découvrir.* »¹. / « *Dans son ensemble, l'occupation est ici d'âge augustéen ; tout au plus a-t-elle pu s'étendre sur la dernière moitié du I^{er} siècle avant notre ère et aller jusqu'aux dernières années du règne d'Auguste, mais dans ce secteur [la partie centrale du plateau], elle ne semble pas avoir d'antécédent à l'époque de l'Indépendance, à La Tène III...* »². Paul Eychart, de son côté, s'appuyant en grande partie sur les travaux de ces deux archéologues, ne cessa lui aussi de le souligner dans de nombreux écrits.³ Et aujourd'hui, malgré l'immense progrès des connaissances archéologiques et la poursuite des fouilles sur le site, en particulier depuis 2001, vous arrivez pourtant aux mêmes conclusions... Ce n'est donc en aucun cas une révolution archéologique !

Avec mes respectueuses salutations, en vous apportant tout mon soutien face à ceux qui nient encore la réalité des remparts protohistoriques mis au jour sur Corent, et en espérant vivement que vous soit enfin accordée l'autorisation de fouiller le probable atelier monétaire de la capitale des Arvernes,

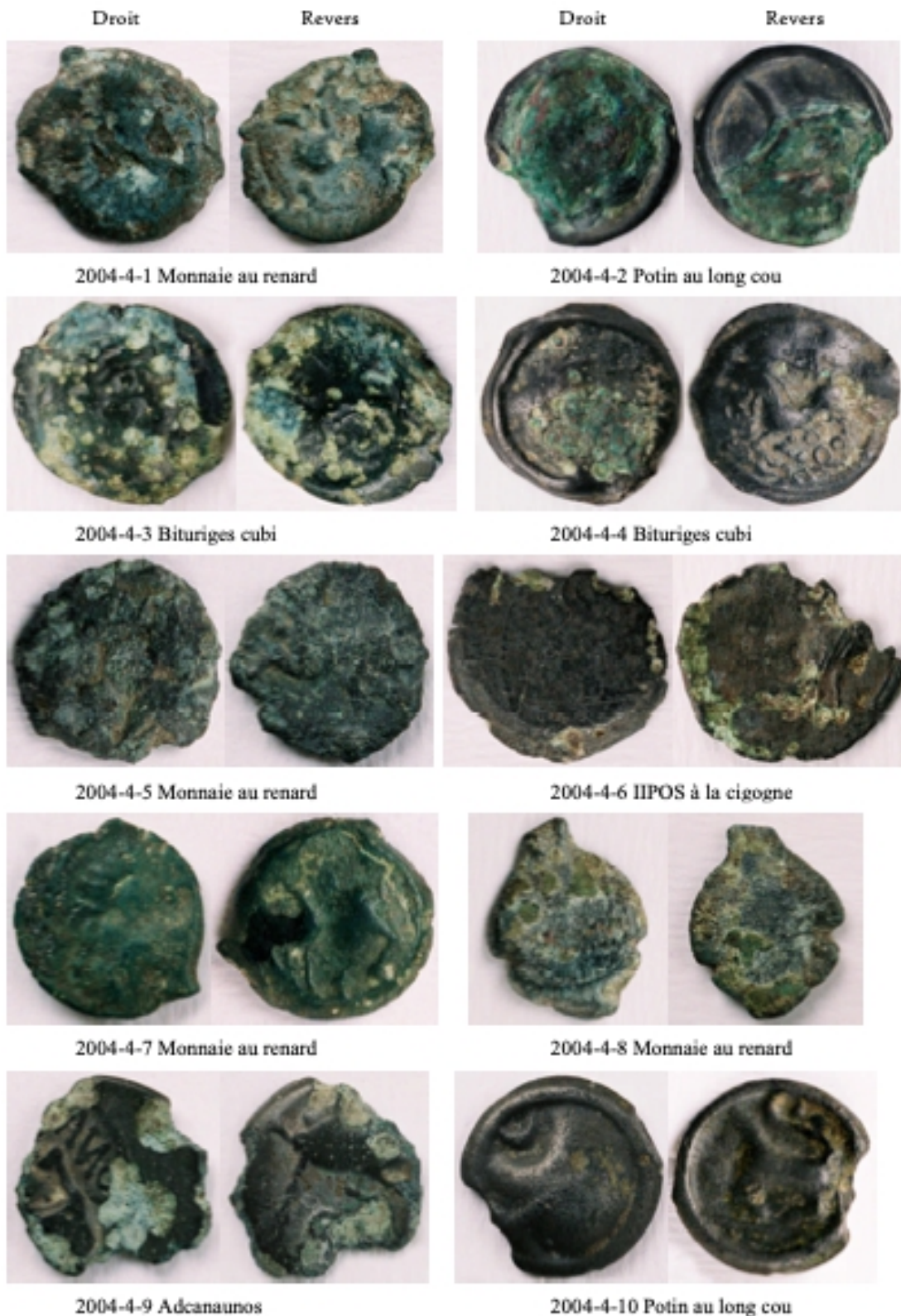
Philippe GRAS

Le 24 mars 2024

¹ cf. Jean-Jacques Hatt « *Les fouilles de Gergovie. La campagne de 1942* », dans Gallia, Tome 1, 1943, fascicule 2 pp. 97-124, éditions du CNRS, 1943, p. 119.

² cf. Michel Labrousse « *Les fouilles de Gergovie. Campagnes de 1945 et de 1946* », dans Gallia, Tome VI, fascicule 1 pp. 31-95, éditions du CNRS, 1948, p. 59.

³ cf. par exemple Paul Eychart « *La bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.-C.) Les faits archéologiques Les sites Le faux historique* », éditions Créer, Nonette (63), 1987, pp. 91-95.



Photos : A.S.C.O.T., avec l'aimable autorisation de la Ville de Clermont-Ferrand.

Nous remercions tout spécialement Mme Chantal LAMESCH, Conservatrice du Musée Bargoin.



Monnaie au renard / cheval - dépôt ASCOT

Planche des monnaies gauloises
des Côtes (ASCOT – 2010)

TABLEAU D'INVENTAIRE ET DE DÉCOUVERTE DES MONNAIES								
Type (cité gauloise)	Lieu de dépôt	Réf. Bargoin	Réf. Eychart	Métal	Diamètre / Épaisseur	Poids	Lieu de la découverte (numéro de la fouille)	Circonstances et date de la découverte
Monnaie au renard (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-1	I	Bronze	13 mm 2 mm	1,53 g	Zone haute, secteur du <u>fanum</u> (n° 2a) : Mur C / « péristyle » : « au droit N du pilier central...sous...le dallage ».	Le « 16 mai 1958 » lors de la fouille : en place sous un dallage et les niveaux gallo-romains.
Potin au long cou (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-2	II	Bronze	15 mm 3 mm	2,73 g	Zone haute, secteur du <u>fanum</u> (n° 2a) : Mur D / « péribole » : tranchée réalisée à l'est du mur.	Fouille en 1958 : dans une couche de terre perturbée recouvrant un dallage.
Monnaie au renard/cheval (arverne)	ASCOT		III	Bronze	12 mm 3 mm	2,11 g	Zone haute, secteur du <u>fanum</u> (n° 2a) : Mur C / « péristyle » : « vers le mur à colonnes ».	Le « 4 octobre » (1958).
Monnaie au cheval et aux trois annelets (biturige cube)	Musée Bargoin	2004-4-3	IV	Bronze	18 mm 3 mm	3,16 g	Zone haute, secteur du <u>fanum</u> (n° 2a) : Mur C / « péristyle » : « vers le mur à colonnes ».	Le « 4 octobre » (1958).
Monnaie au cheval et aux trois annelets (biturige cube)	Musée Bargoin	2004-4-4	V	Bronze	18 mm 3 mm	3,70 g	Zone basse, fouille n° 34.	Lors du remblaiement de la fouille en 1965 (Eychart 1965, p. 4).
Monnaie au renard (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-5	VI	Bronze	11 mm 2,5 mm	0,95 g	Zone haute, secteur du <u>fanum</u> (n° 2a) : Mur A : « fouille conduite au S-O à partir du mur... ».	Fouille en 1957 : « Nous avons recueilli (...) une petite monnaie très frustre, non identifiable, du type petit bronze, sans listel et visiblement moulée » (Eychart 1958, p. 2).
IIPOS (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-6	VII	Bronze	14 mm 1,5 mm	0,75 g	Zone haute, secteur du <u>fanum</u> (n° 2a) : Mur C / « péristyle » : « au droit N du pilier central...sous...le dallage ».	Le « 16 mai 1958 » lors de la fouille : en place sous un dallage et les niveaux gallo-romains.
Monnaie au renard (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-7	VIII	Bronze	11 mm 2,5 mm	1,28 g	Zone haute, secteur du <u>fanum</u> (n° 2b) : édifice n° 2 / « dépendance du temple ».	Vraisemblablement découverte (lors du remblaiement) dans la terre issue de la fouille (réalisée en 1959).
Monnaie au renard (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-8	IX	Bronze	15 mm 2 mm	1,34 g	Zone haute, secteur du <u>fanum</u> (n° 2a) : Mur C / « péristyle ».	« triage de la terre du péristyle » en oct. 1961 « peut-être en place ».
ADCANAVNOS (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-9		Bronze	13 mm 2 mm	0,98 g	Zone haute, secteur du <u>fanum</u> (n° 2a) : Mur C / « péristyle ».	« triage de la terre du péristyle » en oct. 1961 « hors contexte stratigraphique ».
Potin au long cou (arverne)	Musée Bargoin	2004-4-10		Bronze	15,7 mm 3 mm	2 g	Zone basse, fouille n° 34 : dans une couche de La Tène finale à l'ouest du mur G à 60 cm de profondeur (Eychart 1964, p. 2).	Fouille en 1964.

Documents utilisés pour localiser et identifier les monnaies gauloises des Côtes

- **Archives Paul Eychart** (dépôt ASCOT) : Cahiers de fouilles / Cahiers d'inventaire / Note du 12 juillet 1998.
- **Rapports d'opération : 1958** : « Fouilles pratiquées aux "Côtes de Clermont" (Autorisation du 3 juillet 1957 Rapport présenté par M. P. Eychart, Professeur de dessin au Lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand) » / **1964** : « Rapport de Mr Eychart Paul 16 rue Lécuellé Clermont-Ferrand sur les fouilles de la campagne de 1964 à l'oppidum des Côtes » / **1965** : « Rapport de Mr Eychart 16 rue Lécuellé Clermont-Ferrand - Fouilles de 1965 sur l'oppidum des Côtes ».
- **Publications : 1961** : « L'oppidum des Côtes Augustonemetum Gergovie », éditions Volcans, Clermont-Ferrand / **1969** : « Préhistoire et origines de Clermont », éditions Volcans, Clermont-Ferrand (*Thèse de doctorat de 3^e cycle, Sorbonne, 1967*) / **1987** : « La bataille de Gergovie (Printemps 52 av. J.-C.) Les faits archéologiques Les sites Le faux historique », éditions Créer, Nonette (63).



Photographie de J.-L. Four / ASCOT – 2020

Association pour la Sauvegarde des Côtes de Clermont-Chanturgue

81 rue de Beaupeyras
63100 Clermont-Ferrand

Courriels : ascot@cotes-de-clermont.fr - ascot@gergovie.fr

Sites Internet : <http://www.cotes-de-clermont.fr> - <http://www.gergovie.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/ASCOT63>

« La Chronique de L'Oppidum » N° 131 – Avril 2024

Journal d'information trimestriel de l'ASCOT – Directeur de publication : Jean-Louis Amblard.
Anciens directeurs de publication : V. Quintin (1991-2002) – Y. Anglaret (2002-2014) – Ph. Gras (2014-2022).

Textes et réalisation informatique de ce numéro : Philippe Gras.

Adhésion à l'ASCOT

✉ 81, rue de Beaupeyras - 63100 Clermont-Ferrand

Nom / Prénom :

Adresse :

.....

Courriel :

O **Adhésion à l'ASCOT** : envoyer un **chèque bancaire** à l'ordre de ASCOT (préciser **Renouvellement** ou **Nouvelle adhésion**).
Carte d'adhérent et reçu fiscal adressés en retour. Comprend l'abonnement à « **La Chronique de l'Oppidum** ».

Adhésion annuelle : 20 €

ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue
aux articles 200 et 238 bis du CGI

Membre bienfaiteur : 40 € ou plus

O **Abonnement simple** à « **La Chronique de l'Oppidum** » : envoyer un chèque bancaire de **15 €** (préciser **Abonnement bulletin**).